



## RAPPORT MORAL

Présenté au nom du Comité de direction, par Roger DESHEULLES –  
Secrétaire Général

**2023 / 2024 : un record à 122739 licenciés !**

Tableau éloquent :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
<b>Arbitres</b>	<b>1 298</b>	<b>1 257</b>	<b>1 071</b>	<b>1 124</b>	<b>1 161</b>	<b>1 307</b>
<b>U6 à U13 G</b>	<b>37 699</b>	<b>33 738</b>	<b>19 927</b>	<b>34 388</b>	<b>35 701</b>	<b>39 624</b>
<b>U6 à U13 F</b>	<b>3 665</b>	<b>4 132</b>	<b>2 195</b>	<b>4 530</b>	<b>4 582</b>	<b>4 873</b>
<b>U6 à U13 Total</b>	<b>41 364</b>	<b>37 870</b>	<b>22 122</b>	<b>38 918</b>	<b>40 283</b>	<b>45 804</b>
<b>Féminines</b>	<b>8 011</b>	<b>8 947</b>	<b>8 040</b>	<b>9 892</b>	<b>10 375</b>	<b>11 414</b>
<b>Dirigeant</b>	<b>10 863</b>	<b>10 728</b>	<b>9 933</b>	<b>10 156</b>	<b>10 922</b>	<b>11 527</b>
<b>Dirigeantes</b>	<b>1 846</b>	<b>1 761</b>	<b>1 631</b>	<b>1 655</b>	<b>1 763</b>	<b>1 866</b>
<b>Total</b>	<b>116 118</b>	<b>109 741</b>	<b>97 881</b>	<b>111 279</b>	<b>115 377</b>	<b>122 739</b>

Ce sont 122739 licenciés en Normandie qui pratiquent le football... une ville de la taille de METZ !!  
Progression de 7000 unités par rapport à la saison précédente avec un bond remarquable dans les catégories U6 à U13... nos écoles de football attirent ! Le football émergent commence à prendre un certain essor.  
Les résultats sont à mettre à votre crédit, Mmes les présidentes, M les présidents de clubs, vos éducateurs, vos responsables d'école de football... le temps passé par tous ces jeunes à vos côtés, qu'ils soient issus du monde rural ou de celui des quartiers, est un garde-fou contre les fléaux qui se sont développés sur ces territoires... MERCI A VOUS !

Votre comité de Direction s'est réuni à 12 reprises, le bureau quant à lui 3 fois.

A la lecture des nombreux rapports ci-dessous que les responsables de commission ont bien voulu rédiger, chacun comprendra que la gestion de ces 122739 licenciés requiert des structures animées par des bénévoles qui ne ménagent pas leur temps quelquefois avec des critiques acerbes...

Les salariés de la Ligue, eux, sous la conduite de Mme ABERGEL et M. LAFLEURIEL ont toujours le souci de l'équité, se voulant certes au service des clubs mais dans le respect des règlements MERCI donc à ces BENEVOLES et SALARIES.

Point d'orgue de la saison : l'inauguration du siège de la Ligue et de son Pôle Espoirs au 19 rue Paul Doumer à LISIEUX.

En cette fin novembre, c'est un programme très attractif qui avait été élaboré pour les clubs et les pratiquants de tous les footbolls.

Et pour les plus anciens, plaisir de côtoyer les Verts stéphanois, sans oublier l'éternel Michel VAUTROT.

Occasion de remercier encore une fois Yves MICHEL et son groupe qui en un temp record nous ont doté de ce complexe fonctionnel.



Au niveau sportif, le HAC a conservé sa place dans l'élite suprême que ce soit chez les hommes et les filles. Le SM CAEN a terminé honorablement son championnat Ligue 2 BKT mais nous y perdrons l'US QUEVILLY ROUEN Métropole qui se joindra au FC de ROUEN 1899 en National ... alors qu'après un bail remarquable à ce niveau l'US AVRANCHES Mont Saint-Michel a succombé !!

Si l'AS VILLERS HOULGATE Normandie Côte Fleurie accède au N2... l'AF VIROIS malheureusement n'aura pas réussi à s'y ancrer.

Félicitations au GRAND QUEVILLY FC qui s'est adjugé l'unique place qui nous était octroyée en matière d'accession en N3.

Le HAVRE AC, le SM CAEN, l'US AVRANCHES Mont Saint-Michel, QUEVILLY ROUEN Métropole, le FC de ROUEN 1899 assurent le socle solide de notre participation aux compétitions nationales jeunes (U19-U17).

En coupe de France saluons le remarquable parcours du FC de ROUEN 1899 avec des rencontres mémorables au stade Robert Diochon.

Triste saison pour la Coupe de Normandie séniors avec une fin de parcours chaotique... du jamais vu ! EVREUX FC 27 remporte la coupe face à l'US de GRAMMONT.

Par contre les installations du stade du Hazé à FLERS auront offert de superbes joutes dans toutes ces finales jeunes dans un climat remarquable.

Côté féminines, accroissement de 1000 licenciées.

La HAC est au sommet (D1 Arkema – Championnat national U19F) alors que le SM CAEN a effectué un parcours notable ( D3 et U19F ).

Et félicitations à QUEVILLY ROUEN Métropole pour son accession en D3.

A noter la création d'une section d'excellence féminine à LISIEUX.

Cette pratique féminine trouve d'ailleurs d'importants prolongements au travers des structures de féminisation mises en place.

Côté futsal, HEROUVILLE Futsal au terme d'une dernière rencontre de championnat palpitante, reste au firmament de l'élite fédérale.

Occasion de saluer tout le travail effectué par les dirigeants pour trouver les ressources nécessaires.

Pour terminer, quelle nostalgie ressentie en parcourant le rapport établi par Antoine LECHEVALLIER au titre de la commission football entreprise.

Une page d'histoire vient de se tourner suite à la mise en sommeil de ce football.

De grands clubs, des dirigeants dévoués et passionnés pour toujours continuer malgré les difficultés.

Mauvaise nouvelle pour la Ligue certes mais aussi pour la Fédération car nos clubs seino-marins assuraient les bases de la Coupe Nationale.

En cette fin de saison, les districts de la MANCHE et de la SEINE-MARITIME auront renouvelé leurs instances et ce au terme d'aléas divers, les trois autres districts suivront le calendrier pour aboutir au 9 novembre, où la Ligue renouvellera les siennes... Une page se sera définitivement alors tournée.

**Le Secrétaire Général**



**Roger DESHEULLES**



# PÔLE SPORTIF

*Patrick BAILLARD*

## COMMISSION RÉGIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Antoine LECHEVALIER**

**SAISON 2023 / 2024**

La CRFE organise et gère ses compétitions du football entreprise sur le territoire de la Ligue de Football de Normandie.

### **COUPE DES CHAMPIONS FOOT ENTREPRISE**

---

Ce match a ouvert la saison 2023/2024.

Il a opposé : le dernier vainqueur de la Coupe de Normandie et le dernier champion de R1.

Il s'est déroulé le 09 septembre 2023 à Lisieux et vu la victoire de **TCAR ROUEN** (champion en titre) contre le **RC PORT le Havre** sur le score de 1 à 0

### **COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE**

---

Au bout de 3 tours Régionaux, 3 équipes Normandes se sont qualifiées et ont été éliminées en 16ème de finale (1er Tour National) :

- HAPEL BATIMENT LE HAVRE
- RC PORT LE HAVRE
- PROTECSURE ROUEN

### **COUPE DE NORMANDIE FOOT ENTREPRISE**

---

La finale s'est jouée le 15 juin 2024 à Flers (61) et a vu la victoire des **CHEMINOTS STEPHANAIS** sur la **COCER SHELL Petit Couronne** sur le score de 3 à 0.

### **CHALLENGE DE NORMANDIE FOOT ENTREPRISE**

---

La finale se jouera le 22 juin 2024 à Gonneville la Mallet (76) et opposera le **RC PORT le Havre** à l'**AS METRO LE HAVRE**.

### **CHAMPIONNAT REGIONAL R1**

---

A noter :

- ❖ La compétition réunissait cette saison 9 équipes
- ❖ Le championnat s'est déroulé en 2 phases aller et retour, soit 16 journées avec un exempt.
- ❖ Les **CHEMINOTS STEPHANAIS** sont les nouveaux champions de R1 devant le **RC PORT le Havre** qui termine ex-aequo à la première place mais départagés à différence de buts particulière.
- ❖ A signaler les Forfaits Généraux de 3 équipes

## CHAMPIONNAT REGIONAL R2

---

A noter :

- ❖ La compétition réunissait cette saison 5 équipes.
- ❖ Le championnat s'est déroulé en 3 phases : aller, retour et aller, soit 15 journées avec un exempt.
- ❖ Le **CHU ROUEN** est le nouveau champion de R2 devant le **LABELLE ST PIERRE DU VAUVRAY** qui termine ex-aequo à la première place mais départagés à différence de buts particulière.
- ❖ A signaler les Forfaits Généraux de 3 équipes

## CHAMPIONNAT REGIONAL R3 Matin

---

A noter :

- ❖ La compétition réunissait cette saison 6 équipes.
- ❖ Le championnat s'est déroulé en 3 phases : aller, retour et aller, soit 15 journées avec un exempt.
- ❖ Les **MUNICIPAUX ROGERVILLE** sont les nouveaux champions de R3 matin avec 3 points d'avance devant les **MUNICIPAUX LE HAVRE**.
- ❖ A signaler les Forfaits Généraux d'une équipe.

## Saison prochaine 2024/2025 :

---

Faute d'équipes, à noter :

- ❖ - La suppression de la R2
- ❖ - La suppression de la R3 matin
- ❖ - La possibilité de faire un seul groupe R1 avec les 7 équipes restantes, à confirmer fin juin 2024



# PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

## COMMISSION RÉGIONALE TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

*RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Michel BERLY*

Saison 2023 / 2024

### CLASSEMENT DES INSTALLATIONS ET ECLAIRAGES

La Commission Régionale Terrains et Installations Sportives s'est réunie 9 fois durant la saison 2023-2024. Elle a proposé à la FFF les classements des installations et des éclairages ci-dessous après les visites des Membres des différentes Commissions Terrains des Districts (CDTIS) concernés. Elle a transmis des avis techniques pour les projets FAFA et à la suite des rapports des délégués.

#### 144 installations classées :

A8	T7	T6	T5	T4	FUTSAL 4	Transmis à la FFF
12	25	36	66	3	2	8

#### 68 éclairages classés :

Entrainement	E7	E6	E5	E4	Transmis à la FFF
6	14	25	15	8	9

#### 19 avis préalable traités :

Favorable	Défavorable
7	1
9	2

#### Rapports de délégué traités : 24

#### Retiré du classement (installation non utilisée, sans club...) : 133

L'ensemble des Membres de la CRTIS ont participé au Séminaire annuel organisé par la FFF à Clairefontaine. Le référent éclairage, Monsieur Christian Lefebvre, et le référent surface de jeu, Monsieur Jean-Michel Berly, ont participé à plusieurs réunions d'échanges et d'informations sur ces deux sujets à l'initiative de la FFF.



# PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

## COMMISSION RÉGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Roger DESHEULLES

Saison 2023 / 2024

### 1 – DELEGUES : SEGMENTATION

DISTRICT	Délégués fédéraux	Délégués régionaux	TOTAL
CALVADOS	1	2	3
EURE	3	4	7
MANCHE	2	6	8
ORNE		3	3
SEINE-MARITIME	4	7	11
	10	22	32

Sur notre effectif :

- Un seul élément féminin (Mme SUZE).
- Un effectif problématique dans le Calvados eu égard au nombre de rencontres à couvrir.

### 2 – DELEGUES REGIONAUX : PYRAMIDE DES AGES

20-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-70 ans	+ 70 ans
2	1	3	7	7	2

L'âge moyen s'établit à 57 ans, le plus jeune ayant 23 ans et le sénior 74 ans.

### 3 – DELEGUES REGIONAUX : COMPETITIONS COUVERTES

Sont systématiquement dotées d'un délégué :

- Concernant les compétitions fédérales : U19-U19 féminines-U17 ainsi que certains tours de la Coupe Gambardella, Coupe de France féminine, Coupe de France futsal.
- Concernant les compétitions régionales : R1, les derniers tours régionaux de la Coupe Gambardella et Coupe Féminine.

Ont été dotées, en fonction de demandes ponctuelles :

- Certaines rencontres de N3 non pourvues par la Fédération.
- Certaines rencontres ciblées (en fonction de classements) de R1 féminins, R2, R3, R1 U18 et R1 U16.
- Certaines rencontres de district ciblées par les districts

Ce champ d'activité a induit :

- 224 affectations sur des compétitions fédérales (dont 15 en N3).
- 471 missions sur les compétitions régionales.

C'est une moyenne de 32 rencontres par délégué avec de nombreux doubléments chaque week-end.

Merci donc à ceux qui acceptent de doubler, merci aux délégués fédéraux pour leur concours en cas de sollicitation.

#### 4 – DELEGUES – ACTIONS DE FORMATION

---

Novation cette saison : le stage annuel centralisé de début de saison a été remplacé par des rencontres au niveau des districts permettant aux Présidents des districts de connaître leurs délégués et en contrepartie de rappeler aux délégués leur appartenance à leur entité.

Cette action a été appréciée.

Elle a eu comme suite l'appel par les districts à leurs délégués pour intervenir sur des rencontres de leurs championnats jugées sensibles et sur les finales de leurs coupes.

#### 5 – DELEGUES – ACCOMPAGNEMENT

---

Roger DESHEULLES, Patrice LECHER et Roger VELOT ont mené douze missions d'accompagnement de délégués régionaux.

Missions de conseil et d'échange, le but étant que les délégués mettent en œuvre les process qui leur ont été expliqués à plusieurs reprises lors des stages.

Si pour la grande majorité, la restitution est positive reste que pour un ou deux éléments un changement de comportement s'impose.

#### 6 – SECURITE

---

La Ligue recense cinq référents régionaux de sécurité labellisés par la Fédération.

Benoit DA COSTA, Roger DESHEULLES, David DOMINGUEZ CONDE, Claude METZ et Charles-Henri RAMARQUES ont donc répondu :

- Aux sollicitations du Pole de Sécurité de la Fédération préconisant la tenue de réunions préalables de sécurité sur des rencontres de National (FC de ROUEN 1899 et US Avranches Mont Saint Michel) de Coupe de France (FC de ROUEN 1899 -FC DIEPPE- AS VILLERS HOULGATE Normandie Côte Fleurie- JS DOUVRES la DELIVRANDE).
- À l'accompagnement du match de l'Equipe de France Espoirs contre la COREE du SUD au HAVRE.
- Aux sollicitations de la Commission régionale de Gestion des Compétitions sur des rencontres de fin de championnat R2, groupe B (JS DOUVRES la DELIVRANDE- USC MEZIDON CANON- SC HEROUVILLAIS/ ainsi que sur une rencontre de Coupe de France à VAL de REUIL et sur la finale de Coupe de Normandie.

Cette activité demande une présence importante : animation de la réunion (avec rédaction s'un procès-verbal) plus présence le jour de la rencontre.

En sus de cette activité, les cinq référents se répartissent toutes les rencontres ciblées par la Fédération qui, si elles ne justifient pas de réunions préalables, requièrent un contact avec le club recevant pour attirer sa vigilance, s'enquérir des dispositions prises et faire un retour à la Fédération.

Pour terminer ce bilan :

- Félicitations à Frédéric BILLAUX, promu délégué fédéral A et dans la foulée, retenu par la Ligue de Football professionnel.
- Sincères remerciements à Joël PRUD'HOMME, Patrick BINET et Raymond BAZIRE qui tirent leur révérence après moult années passées sur les terrains...bonne retraite !
- Bonne chance à Didier PARIS qui va tenter de rejoindre le corps des délégués fédéraux.



# PÔLE SPORTIF

*Patrick BAILLARD*

## COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean LIBERGE**

**Saison 2023 / 2024**

Que cette saison 2023-2024 a été compliquée notamment à cause des intempéries ayant provoqué la remise de nombreux matchs et surtout de report de journées complètes.

A ce jour, nous nous sommes réunis 36 fois (soit 8 réunions de plus que l'année précédente) afin de résoudre différents problèmes de matchs remis, de changement d'horaires, de forfaits, de feuilles mal remplies, de désignations de terrains, pour les tirages de Coupe de France Féminine et Masculine, Coupe Gambardella et Coupes de Normandie.

Tout d'abord, parlons de la Coupe de France avec ses aléas de bonnes ou mauvaises surprises : Bravo pour son parcours en quart de finale du FC ROUEN 1899.

Cette année a encore été une année de transition avec les nombreuses descentes et surtout la seule montée de R1 en N3. Après un match très disputé c'est l'équipe de GRAND QUEVILLY FC qui a retrouvé la Nationale 3 un an après l'avoir quitté.

Malgré les nombreuses remises de match pour différents problèmes, nous avons réussi à caser toutes les rencontres quelquefois avec d'importantes difficultés mais aussi grâce à la compréhension et la bonne volonté des clubs, nous avons été obligés de faire des rencontres de coupe de Normandie en semaine.

Petit conseil : nous vous demandons d'être vigilants sur le remplissage de la FMI, à plusieurs reprises le score était incorrect ou inversé.

Que dire de la participation aux matches de joueurs suspendus, Mesdames ou Messieurs, secrétaires de clubs, ainsi que capitaines et dirigeants, faites attention aux purges des matchs de suspension de vos joueurs, la commission effectue des contrôles sur tous les matches et force est de constater que ces informations ne sont pas toujours suivies par les intéressés.

La cellule de veille a très bien fonctionné, mais nous devons rappeler aux clubs que les arrêtés municipaux doivent être adressés à la cellule avec l'adresse mail du club et non directement par la mairie et que doit être joint la feuille de renseignements pour indiquer quels matches sont remis, ces pièces sont obligatoires pour prendre en compte la remise de matches.

Cette année, la finale Pitch U13 a eu lieu à Oissel et les autres finales à FLERS merci à ces clubs pour l'organisation et la mise à disposition de leurs installations

Maintenant que les championnats sont terminés, nous arrivons à la période des tournois. Je tiens à rappeler que chaque tournoi doit être déclaré obligatoirement auprès soit de la FFF ou de la ligue selon la nature du tournoi. Nous pouvons vous fournir par retour un modèle de règlement comprenant les obligations imposées par la FFF et la ligue.

Nous restons à l'écoute des clubs, en essayant d'apporter des solutions à leur problème et surtout de les aider.

Je vous souhaite à vous tous une très bonne fin de saison et à tous de très bonnes vacances qui vous permettront de reprendre des forces physiques et morales et nous vous retrouverons avec joie sur les pelouses en grande forme.



## PÔLE TECHNIQUE

*Philippe GUERRIER*

### POLE ESPOIR NORMANDIE

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Julien MEILHAC**

**Saison 2023 / 2024**

#### **BILAN SPORTIF**

---

Une saison mitigée. Développement des joueurs en deçà des espérances de début de parcours.

- 165 séances d'entraînement réalisées.
- 13 rencontres organisées (7 à Lisieux, 6 à l'extérieur)

La promotion 2009 qui va quitter la structure est dans la moyenne des précédentes

- 6 joueurs rejoindront des CDF de clubs professionnels (HAC, Lorient, Amiens, Brest),
- 5 joueurs rejoindront nos Sections Sportives Régionales 2nd Cycle (2 Littré, 3 Bruyères),
- 5 joueurs reprendront un parcours classique en alimentant le niveau U16 R1 ou R2 (FCR/Pacy/Evreux/Vernon).

La nouvelle promotion 2011 qui fera son entrée en septembre 2024, a été observée toute la saison par l'ensemble du staff et une partie de l'ETR. 16 nouveaux joueurs issus entre autres des clubs d'Avranches, Trefileries, Evreux, Rouen Sapins, FCR, QRM....

Coté Staff, Antoine GUYOT, directeur adjoint, a obtenu son DES à Clairefontaine. Félicitations à Gaétan BOISROUX, entraîneur des Gbs du Pôle qui monte en N2 avec son club de Villers/Houlgate.

#### **BILAN SCOLAIRE**

---

Une année marquée par l'arrivée d'un nouveau proviseur Mr Hartmann au sein de la cité scolaire Marcel Gambier. Renouvellement de la convention pour la période 2024/2028.

La mise en place de l'EPS globalisée validée par l'IPR a connu un franc succès. Thomas VALENTIN, professeur d'EPS en charge du projet a grandement participé à cette réussite.

Résultats scolaires de qualité : Plus de 60% de nos garçons félicités ou complimentés tout au long de l'année scolaire.

Résultats du brevet le 11/07/24



# COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS ET DE GESTION DES CLUBS

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Thierry LECARDONNEL, Président et Jacques BREHIER, Secrétaire**

**SAISON 2023 / 2024**

## **LE PERIMETRE D'INTERVENTION DE LA COMMISSION**

---

Le périmètre de la Commission Régionale porte sur :

Les clubs dont l'équipe Première participe au championnat de R1

- Les clubs de R2 accédant en R1 au terme de la saison.
- Les clubs, non déjà soumis au contrôle, dont l'équipe Féminines ou/et de Futsal participe au championnat de R1.  
La commission a pour mission de contrôler la situation juridique et financière des clubs placés dans son périmètre d'intervention.
- Les clubs de R1 accédant en N3 au terme de la saison, sont contrôlés par la Commission Fédérale de la DNCG.

## **RAPPEL DES OBLIGATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES**

---

Tous les clubs soumis au contrôle de la commission sont notamment tenus de produire les documents comptables et financiers suivants. Les clubs sont tenus, avec leurs prestataires experts-comptables ou/et commissaires aux comptes, de prendre toutes dispositions utiles pour que ces délais soient impérativement respectés.

### **1) POUR LE 31 OCTOBRE AU PLUS TARD**

- Les comptes annuels (bilan / compte de résultat / annexe) de la saison passée, arrêtés au 30 juin, avec le détail des comptes du bilan et du compte de résultat, certifiés par le commissaire aux comptes, ou à défaut d'obligation légale d'un commissaire aux comptes, accompagnés d'une attestation d'un expert-comptable.
- Les comptes et le plan de trésorerie prévisionnels actualisés de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut, d'un expert-comptable. A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent être signés sincères par le président du club.
- La copie des notifications de redressements reçues des organismes sociaux et fiscaux

**Pour les Clubs Omnisports clôturant au 31 décembre :**

- Les comptes annuels de l'année civile précédente de l'entité omnisport
- Le compte de résultat de la saison passée de la section Football
- Le budget prévisionnel de l'année civile en cours de l'entité omnisport
- Le budget prévisionnel actualisé de la saison en cours de la section Football
- Le rapport du commissaire aux comptes de l'entité omnisport

### **2) POUR LE 31 JANVIER AU PLUS TARD**

- La copie du procès-verbal de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de la saison passée. (Comportant l'indication des montants du résultat et des capitaux propres approuvés)

### **3) POUR LE 15 MAI AU PLUS TARD**

- Les comptes prévisionnels estimés au 30 juin de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.
- Les comptes prévisionnels et le plan de trésorerie prévisionnel initiaux de la saison suivante, accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.

A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent 2 être signés sincères par le président du club.

**Rappel relatif à l'obligation de nomination d'un commissaire aux comptes :**

*La loi impose la nomination d'un commissaire aux comptes aux associations qui perçoivent annuellement plus de 153 000 € de subventions publiques ou/et plus de 153 000 € de recettes de mécénat. Le non-respect de cette obligation légale est constitutif d'un délit pénal.*

**Rappel de la limite d'exonération fiscale des recettes accessoires lucratives :**

*Cette limite s'élevait à 76 679 € pour l'année civile 2023. Elle s'élève à 78 596 € pour l'année 2024. Sont notamment comprises dans ces recettes accessoires lucratives : Le sponsoring, les entrées, la buvette, les ventes d'équipements et accessoires, les tournois et stages de football. Ne sont en revanche pas comprises : Les cotisations, les subventions, le mécénat, ainsi que les recettes de 6 manifestations de soutien (hors activités de football). Le dépassement de cette limite, sauf à mettre en œuvre le dispositif de la sectorisation fiscale des activités du club, a pour conséquences, -L'assujettissement à la TVA, à la CFE et à l'impôt sur les sociétés. - L'interdiction de délivrer des certificats CERFA au titre du mécénat -L'impossibilité de bénéficier des régimes dérogatoires de l'assiette forfaitaire et de la franchise des cotisations sociales.*

**SITUATION GENERALE DES CLUBS DE R1**

*(Eléments limités aux chiffres de 16 clubs exploitables à des fins statistiques)*

---

**Selon les comptes annuels arrêtés au 30/06/2023 :**

Au 30/06/2023, la situation nette comptable cumulée de ces 16 clubs est positive de 940 K€. Dont 15 clubs présentant des fonds propres positifs pour un montant total de 1 005 K€, et 1 club présentant des fonds propres négatifs pour 65 K€. Les résultats nets cumulés de la saison 2022/2023 de ces 16 clubs sont déficitaires de 330 K€. Dont 5 clubs bénéficiaires pour un montant total de 38 K€ et 11 clubs déficitaires pour un montant total 368 K€. Pour rappel, les résultats nets cumulés de la saison 2021/2022 de ces 16 clubs étaient excédentaires de 21 K€.

**Selon les situations estimées au 30/06/2024 :**

Au 30/06/2024, la situation nette comptable cumulée de ces 16 clubs est positive de 847 K€. Dont 14 clubs présentant des fonds propres positifs pour un montant total de 884 K€ et 2 clubs présentant des fonds propres négatifs pour un total de 37 K€. Les résultats prévisionnels cumulés de la saison 2023/2024 sont déficitaires de 90 K€. Dont 6 clubs bénéficiaires pour un montant total de 55 K€ et 10 clubs déficitaires pour un total de 145K€

**Budgets :**

Les recettes de ces clubs se sont élevées en moyenne à 265 K€ en 2022/2023, et à 286 K€ en 2023/2024. Et les recettes moyennes budgétées pour 2024/2025 sont de 295 K€.

*L'évolution caractéristique de cette situation générale est une forte diminution du montant cumulé des résultats déficitaires annoncés pour la saison 2023/2024 (-145 K€) par rapport aux résultats déficitaires réalisés en 2022/2023 (-368 K€). Il est vivement souhaitable pour la sécurité financière des clubs que cette évolution positive soit confirmée lors de la communication des comptes définitifs 2023/2024. Il est rappelé qu'en cas d'écart négatif significatif entre le résultat estimé et le résultat définitif de la saison, sauf s'il résulte d'un évènement imprévisible, le club peut être sanctionné d'un retrait de points.*



## PÔLE JURIDIQUE

*Sauveur CUCURULO*

### COMMISSION REGIONALE D'APPEL

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Yves JULIEN**

#### **SAISON 2023 / 2024**

Une nouvelle saison se termine et voici le bilan de la commission d'appel arrêté au 30 Juin 2024.

En adaptant notre planning prévisionnel, nous avons essayé de répondre le plus efficacement possible aux appels des clubs.

Depuis maintenant quatre ans que je suis à la tête de cette commission, ce n'est pas sans une certaine tristesse que je vais laisser mon poste, pour d'autres fonctions.

Je tiens à remercier tous mes collègues de la commission pour leur implication et leur intégrité dans les prises de décisions et surtout de la bonne ambiance qui a toujours régné au sein de notre commission

Je remercie également, notre responsable de pôle, Sauveur CUCURULO pour son soutien indéfectible et ses conseils toujours précieux

Je tiens également à remercier, Thomas CIAPA-CARVAILLO, juriste de la Ligue et Maxime VOLKRINGER, son alternant.

#### **LES CHIFFRES**

---

La commission s'est réunie **26** fois cette saison et nous avons traité **117** dossiers en auditions avec une moyenne de 4 et 5 dossiers par réunion.

Les 117 dossiers se répartissent de la façon suivante :

- 56 dossiers en discipline (48 %)
- 14 dossiers en statut de l'arbitrage (12 %)
- 6 dossiers en règlement et contentieux (5 %)
- 13 dossiers en statut du joueur (11%)
- 8 dossiers en gestion des compétitions (7%)
- 20 dossiers des différents districts (17 %)

66 % des décisions de première instance ont été confirmées, nous sommes dans le même ratio que lors de la saison 2022-2023 (64 %).

Si, la saison précédente, nous avons constaté une amélioration de la participation des arbitres lors de nos auditions, cette saison la tendance c'est une nouvelle fois inversée puisque seulement 53 % des arbitres ont répondu présents à nos convocations. Nous ne pouvons que le regretter, d'autant que les arbitres sont toujours convoqués en visioconférence.

La présence du corps arbitral est prépondérante et facilite nos prises de décisions lors de dossiers disciplinaires.

Avant de conclure, je tenais à rappeler les très bonnes relations que nous avons eues, avec les présidents ou les secrétaires des autres commissions.

Bonnes vacances à toutes et tous



## **PÔLE JURIDIQUE** *Sauveur CUCURULO*

### **COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Sauveur CUCURULO, Président et Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire**

#### **SAISON 2023 / 2024**

La commission a tenu 12 réunions. 7 d'entre elles ont été organisées en mode téléphonique.

Elle y a traité 101 dossiers dont :

- 84 changements de club dont 2 ont été refusés ;
- 5 changements de statut, dont 1 n'a pas été validé.

Sur les 82 changements de club autorisés, 47 concernaient les arbitres revendiquant un motif personnel qui ne pourront donc couvrir leur nouveau club qu'à l'échéance d'une période de 4 années, soit à partir de la saison 2027/2028.

Néanmoins, au-delà de cette contrainte dissuasive forte, le nombre de mutations reste stable d'une saison à l'autre.

Une faible quantité de changements de statut, égale à 5, est enregistré.

Outre les réponses ponctuelles adressées directement aux clubs, hors réunions de la Commission, 12 demandes d'informations des clubs ont été traitées par voie de procès-verbal.

A l'échéance du 29 février 2024, 120 clubs ont été définitivement déclarés en infraction avec leurs obligations en nombre minimum d'arbitres requis :

- 51 en première année d'infraction,
- 29 en deuxième année d'infraction,
- 30 en troisième année d'infraction,
- 10 en quatrième année d'infraction.

En fin de saison, sont venus s'ajouter à ces nombres 52 clubs pour lesquels le ou les arbitres n'ayant pas réalisé leur quota de matchs imposé, ont amené leur club d'appartenance en situation d'infraction. En revanche, 10 arbitres ont pu satisfaire à leur obligation en bénéficiant de la procédure de compensation permise par l'excédent enregistré par un autre arbitre du même club.

63 arbitres n'ont pas été renommés (60 en 2022/2023), soit :

- 6 arbitres de Ligue
- 31 arbitres du District du Calvados,
- 7 arbitres du District de l'Eure,
- 6 arbitres du District de la Manche,
- 13 arbitres du District de la Seine Maritime.

Au titre des mesures d'encouragement prévues au Statut de l'Arbitrage, 51 clubs pourront bénéficier d'un joueur muté supplémentaire et 14 clubs de 2 joueurs mutés supplémentaires dans la ou les équipes de leurs choix, lors de la saison 2024/2025.

Deux nouvelles dispositions réglementaires, favorables aux clubs, ont connu leur première application lors de la saison 2023/2024 :

- 18 arbitres, cessant définitivement leur activité, ont néanmoins pu continuer à couvrir leur club pour une saison parce qu'ayant été licenciés consécutivement au sein du même club quitté pendant les 10 dernières saisons ;
- les arbitres stagiaires de la saison 2021/2022 ayant renouvelé au sein de leur club formateur pendant les deux saisons suivantes, 2022/2023 et 2023/2024, ont été comptés pour deux dans les obligations de leur club.

12 recours ont été exercés auprès de la Commission Régionale d'Appel :

- 3 décisions ont été infirmées par suite de la production de documents non connus de la Commission de première instance ;
- 8 se sont conclus par une confirmation de la décision de première instance ;
- 1 appel a été déclaré irrecevable.

La réglementation dans le domaine du Statut de l'Arbitrage apparaît difficilement lisible pour les clubs. Elle s'est récemment enrichie de nouvelles dispositions qui accroissent encore sa complexité. Le Service informatique de la Ligue a mis au point une nouvelle application qui, en temps réel et continu devrait permettre de suivre l'évolution des arbitres du club et de sa situation au regard de ses obligations avec le Statut Régional de l'Arbitrage. Gageons qu'elle concourra à une meilleure acquisition par tous des dispositions réglementaires et permettra à nombre de clubs de répondre à leurs obligations.

Je tiens à exprimer mes remerciements à tous mes collègues de la Commission qui m'ont accompagné au cours de nos travaux.

Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage soit reconnue pour la qualité de son travail et plus particulièrement :

- . Madame Ghislaine LEMONNIER, en charge de la gestion administrative de la CRSA,
- . Monsieur Sébastien FARCY, Correspondant informatique.

Très bonnes vacances à tous.



## **PÔLE JURIDIQUE** *Sauveur CUCURULO*

### **COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE**

#### ***RAPPORT D'ACTIVITÉ – Laurent ANGER***

#### **SAISON 2023 / 2024**

La saison est terminée et la fin de la mandature se profile ... autour de Laurent ANGER, la commission a fonctionné toute l'année avec la même équipe, malgré quelques ennuis de santé pour certains. Cette constance dans la cohésion permet de rester efficace et sérieux toute l'année dans le travail hebdomadaire de cette commission, ce qui n'exclut pas la bonne humeur.

La Commission de Discipline dépend du pôle « Juridique » de la L.F.N., elle est placée sous la responsabilité de Sauveur CUCURULO, et se compose comme suit :

- Président : Laurent ANGER,
- Secrétaire : Claude LEMAGNEN,
- Membres : Gérard DEMARRE, Pierre JEANNE, Raymond LAPORTE, Gérard LECOMTE, Jean Pierre LEJEUNE, Daniel MEUNIER, Philippe PERIER et Denis PITEL.
  
- Instructeurs : Régis BETHENCOURT, Pierre BLEUZEN et Thomas CIAPA-CARVAILLO.

#### **FONCTIONNEMENT de la COMMISSION**

---

Les membres de la Commission sont tous des bénévoles, comme les dirigeants de la majorité des clubs, ils sont issus des 5 départements de la L.F.N. et représentent l'ensemble des composantes d'une rencontre de football, membres individuels, représentant des Educateurs et représentant des Arbitres, comme le prévoit les règlements généraux de la F.F.F., à ce titre il est totalement inadmissible que le dévouement de ses membres au service du football, fasse l'objet de pression, voire d'insultes ou de menaces, caché derrière les réseaux sociaux par des individus peu scrupuleux faisant porter sur un club un risque important de sanction.

Les membres de la Commission sont également conscients de l'investissement des dirigeants des clubs et des enjeux à tous les niveaux, mais il est des limites à ne pas dépasser pour que notre Football reste avant tout un jeu avec ses règles.

L'ensemble des membres de la Commission de Discipline dispose d'une application informatique sur tablette, réalisée par l'informaticien de la L.F.N., qui leur permet de travailler à partir des dossiers qui sont mis à disposition le mardi dans la journée. Sébastien, en collaboration avec Claude et Laurent, a encore beaucoup amélioré cette année l'ergonomie de l'application pour le confort de l'utilisateur et un gain de temps très important et appréciable dans l'étude des dossiers.

Chaque semaine, les dossiers sont ainsi mis à disposition des membres de l'équipe qui examinent **INDEPENDAMMENT** les documents reçus et proposent une qualification et la sanction qu'ils retiennent sans connaître l'avis des collègues, en fonction de leur lecture personnelle des dossiers qui leur sont soumis.

Au fil des années, la stabilité de l'équipe, ainsi que la volonté de chacun d'agir dans le respect des prescriptions de l'annexe 2 et du guide des procédures proposées par la Fédération, amènent à constater qu'un nombre toujours plus important de dossiers font l'objet d'un consensus, que la commission entérine à l'unanimité. A la moindre divergence dans les propositions, le dossier est discuté et chacun est amené à défendre sa vision du dossier dans la plus grande transparence.

Généralement, la discussion permet de se rejoindre très vite sur une position commune et le vote à la majorité reste extrêmement rare, d'autant plus que la position est validée **UNIQUEMENT SUR LES PIÈCES DU DOSSIER** le jour de l'examen.

Que chacun soit vivement remercié pour le bon esprit qui permet des échanges constructifs et respectueux de l'avis de chacun. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement assure à tous nos assujettis, que leurs dossiers sont traités avec le plus grand sérieux et en toute indépendance.

La commission rappelle avec insistance que les rapports des officiels doivent être concis (éviter les répétitions de nom, de référence de rencontre etc..) mais le plus précis possible sur la **NATURE** des infractions commises et le déroulé du fait de jeu concerné, sachant que ces rapports doivent, dans la mesure du possible, parvenir à la ligue pour le mardi midi afin d'être intégrés aux dossiers transmis aux membres le mardi après-midi.

**TRES IMPORTANT**, la Commission souhaiterait que les arbitres relatent succinctement sur la FMI les événements constatés d'après match, ou à minima inscrire sur la F.M.I. en observations d'après match « *Un rapport suit sur comportement* », avant sa validation et de les détailler dans leur rapport complémentaire : en effet, chaque assujetti a le droit de savoir ce qu'on lui reproche pour faire valoir son droit à se défendre

Elle rappelle également que pour que la Commission dispose d'un maximum d'éléments et prenne les meilleures décisions possibles, les assujettis visés par des rapports concernant une exclusion ou un comportement, ont tout intérêt à faire valoir leur défense dans le délai réglementaire de 48 heures, ce qui parfois permettrait d'éviter au club des appels.

De plus, la commission insiste sur l'extrême importance de la présence des officiels, lors des auditions, afin d'établir un débat constructif et contradictoire indispensable à la prise d'une décision respectant les droits de chaque assujetti.

Le point noir de cette saison restera le nombre de dossier relatif aux compétitions de jeunes, 13 dossiers sur les 35 qui ont fait l'objet de convocation et d'audition, d'autant plus que bien souvent ces dossiers mettent en cause l'encadrement ou des spectateurs (parents ou autres).

Il est vrai que dans un passé assez récent, les rencontres se déroulaient sous la direction d'un assujetti à l'un des deux clubs et ne faisait que très rarement l'objet de rapport auprès de la Commission.

Les arbitres désignés sur les rencontres des catégories jeunes sont souvent de jeunes arbitres débutants (il faut bien débiter) ; l'inexpérience de ces jeunes personnes, parfois mineures, devrait être une motivation supplémentaire pour ceux qu'on appelle éducateurs et éventuellement dirigeants pour avoir la volonté de les aider dans leur conduite de la rencontre et non pas de chercher à les déstabiliser avec arrogance et disons-le, une grande lâcheté qui peut aller jusqu'aux insultes et intimidations ! quel exemple pour les futurs joueurs adultes de demain et que signifie être éducateur ou dirigeant quand on adopte un tel comportement.

## **ACTIVITE de la COMMISSION**

---

Les réunions de la Commission ont lieu :

- ✓ Le mercredi après-midi en présentielles à Lisieux, en configuration hebdomadaire avec en fin de soirée les auditions qui y sont programmées, afin de permettre aux scolaires (dont les dossiers sont de plus en plus fréquents) de se libérer plus facilement pour être auditionnés, mais également permettre la rédaction du procès-verbal des décisions, pour sa parution dès le vendredi.
- ✓ Le mercredi après-midi si le nombre important des dossiers l'exige ou le jeudi matin en visioconférence, pratique que les membres de la Commission maîtrisent parfaitement et qui ne nuit pas à l'efficacité de notre travail.
- ✓ Chaque vendredi le procès-verbal, complété d'un abrégé en cas d'audition, est mis à disposition des clubs et assujettis, sur le site de la L.F.N., et par information individuelle suivant le quantum de la sanction.
- ✓ En début de semaine suivant les auditions le procès-verbal les relatant est mis à disposition des clubs et assujettis, sur FOOTCLUBS et les notifications leur permettant de faire appel dans les délais réglementaires leur sont transmises le même jour.

## **LA COMMISSION en QUELQUES CHIFFRES**

---

A la demande de la Ligue, la Commission a tenu 31 de ses 44 réunions en visioconférence, afin de traiter l'ensemble des dossiers portés à sa connaissance.

Afin de répondre au souhait des clubs et/ou des officiels, la visioconférence a été également fréquemment utilisée lors des auditions.

Cette saison, la commission a tenu 44 réunions hebdomadaires dont 13 comportaient des auditions en fin d'après-midi. Notre saison s'étale donc sur 44 semaines pendant lesquels 89,50% des membres étaient présents à chaque réunion et les huit semaines de trêve seront les bienvenues.

Ce taux de présence est très significatif de la passion et du sérieux qui motivent les membres de la commission. Malgré le caractère parfois désespérant de la mission qui nous est confiée par le Comité de Direction de la L.F.N, notre mobilisation en fin de mandature n'a pas faibli : et pourtant, les dossiers disciplinaires que nous traitons nous laissent parfois amers sur l'évolution du football en général et du comportement de certains assujettis dans toutes leurs composantes... quant aux comportements en dehors et autour du terrain, ils doivent devenir une préoccupation majeure de tous, tant la dérive constatée est de plus en plus grave, voir violente et incontrôlable.

La Commission est souvent prise entre deux « feux » d'un côté les « Règlements » assurant une égalité de traitement des dossiers et de l'autre « La réalité de la vie des clubs » impuissants parfois face à des individus au comportement stupide voir imbécile, qui mettent les clubs en grande difficulté, puisque ceux-ci d'après les règlements sont responsables et donc sanctionnés par la Commission en application de ces dits « Règlements »

Lors de ces 44 réunions, nous avons traité près de 14465 dossiers (15613 en 2022/2023), se décomposant en 12967 dossiers d'avertissements (14291 en 2022/2023) et 968 (1290 en 2022/2023) dossiers d'exclusions ou de comportement dont 35 dossiers (26 en 2022/2023) avec l'auditions de 239 (130 en 2022/2023) assujettis ou clubs convoqués.

Cette diminution du nombre de dossier peut s'expliquer, puisque cette saison a connu la restructuration des championnats nationaux par la F.F.F., la Commission de Discipline n'avait donc plus à gérer le championnat National 3 et au niveau Régional la suppression de deux groupes de Régional 3, couplé avec la suppression des groupes à 14 équipes ramenées à 12 équipes, ce qui représente un nombre très conséquent de rencontre en moins.

Comme vous pouvez également le constater, nos instructeurs ont également souvent été mis à contribution, pour traiter dans les meilleurs délais, les 26 dossiers (22 en 2022/2023) qui leur ont été soumis avant qu'ils assurent la présentation de leurs instructions, lors des auditions correspondantes.

Lors du traitement des dossiers disciplinaires, la Commission s'est basée soit sur le nouveau barème de sanction édité par la F.F.F. ou pour quelques motifs, sur celui aggravé de la L.F.N., notamment pour les incivilités graves envers les officiels.

Cette saison, nous n'avons pas eu, heureusement, à traiter d'agressions physiques graves sur les officiels, même si les intimidations ou les menaces envers eux restent encore beaucoup trop importantes et absolument intolérables, au point que certaines ont été sévèrement sanctionnées par la justice. Il ne faut pas oublier que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des [articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222-12, 222-13](#) et [433-3](#) du code pénal,

Il faut également savoir que la programmation des auditions représente un travail très important en amont de la date de réunion pour respecter les délais réglementaires de convocations, de la part des secrétaires rattachées à la Commission, que ce soit en convocation initiale, en rappel et en réponse aux interrogations des convoqués.

Outre le travail induit par l'organisation des auditions, la Commission a également effectué 141 demandes de rapport suite aux comportements des assujettis, mais également dû au manque de précision sur la rédaction des F.M.I. ou des rapports des officiels, nécessitant un complément d'information indispensable pour l'étude des dossiers concernés alors que la simple application des différents rappels de la Commission pourrait éviter ce surcroît de travail.

La Commission regrette, que seulement 73% des officiels convoqués répondent favorablement à leurs convocations, surtout avec la proposition systématique de la visioconférence, alors que 78% des clubs ou assujettis sont présents en présentiel ou visioconférence.

La commission note encore le comportement déplorable de certains assujettis adultes à l'égard de jeunes arbitres parfois mineurs : ces débordements seront sévèrement réprimés et la commission n'hésitera pas à

aggraver la sanction, en considérant qu'il s'agit là, de débordements intolérables et indignes qui doivent être sanctionnés au-delà du barème de référence.

La commission continuera de participer à toutes les actions qui seront initiées pour traiter de ce sujet grave, notamment en liaison avec la commission de lutte contre les incivilités, car plusieurs axes de travail nous semblent toujours prioritaires :

- ✓ Le comportement des spectateurs qui génère un nombre toujours plus important de dossiers difficiles avec les agressions physiques et/ou verbales, des comportements discriminatoires inacceptables, qui sont toujours aussi graves et violents, devant lesquels les responsables des clubs sont souvent hélas dépourvus de moyens d'action réels contre des éléments incontrôlables souvent stupides et parfois dangereux.
- ✓ Le comportement des personnes sur les bancs, qui devrait être exemplaire, mais qui fait l'objet de nombreux rapports, notamment concernant des personnes non habilitées à intervenir sur les décisions arbitrales (ex : médecin ou autre).
- ✓ Le nombre de dossiers concernant les catégories jeunes.
- ✓ L'utilisation des réseaux sociaux pour des propos déplacés sur les clubs, les adversaires, mais également sur les instances ou ses représentants, ce qui est intolérable dans tous les cas, mais encore plus vis-à-vis de bénévoles au service du football, les sanctions ont été et seront très sévèrement sanctionnées.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport d'activité 2023/2024, sans remercier chaleureusement, des personnes indispensable au bon fonctionnement de cette Commission de Discipline à savoir mesdames Ghislaine LEMONNIER et Vanja HAUBERT, les deux secrétaires détachées par la L.F.N., auprès de notre commission, qui chaque semaine préparent nos dossiers et nos procès-verbaux, assurent la publication dans les délais réglementaires des conclusions de nos travaux, que ce soient pour les procès-verbaux, les notifications, mais également les demandes de rapports, les convocations des assujettis, sans oublier chaque semaine la relance des arbitres pour obtenir leurs rapports complémentaires. Elles sont également le lien indispensable entre les clubs et les responsables de la Commission.

Remerciement également à :

- ✓ Thomas CIAPA-CARVAILLO et Maxime VOLKRINDER, les juristes de la L.F.N., pour leur investissement important dans la préparation des procès-verbaux lors des auditions ainsi que pour leur expertise, pour les dossiers dont la complexité juridique exige leur avis préalablement à leur étude.
- ✓ Sébastien FARCY pour son aide logistique très précieuse, qui a permis outre une économie énorme de papier, mais également un gain de temps très significatif et un confort d'utilisation des outils mis à disposition, tant pour les bénévoles que pour les salariés impliqués,

Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.



## PÔLE JURIDIQUE

*Sauveur CUCURULO*

### COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Pascal LEBRET**

**SAISON 2023 / 2024**

Une nouvelle saison qui s'achève avec son lot d'événements, de matchs et de dossiers à traiter pour la Commission Régionale des Règlements et Contentieux.

Donc une saison intense au regard du nombre de dossiers traités. Une activité élargie avec le traitement des affaires liées au fait que la CRRC est investie du traitement disciplinaire des dossiers concernant les éventuels joueurs ayant joué en état de suspension.

#### ACTIVITE DE LA CRRC

---

La Commission, est composée de 6 membres issus de 4 des districts composant la LFN et qui tous participent activement à nos travaux.

Elle se sera réunie à 19 reprises se décomposant en deux séances plénières et en dix-sept séances restreintes.

Cet exercice 2023-2024 aura été très prolifique pour les raisons déjà évoquées. Les 84 dossiers que nous avons eu à examiner se sont décomposés de la façon suivante :

#### Détail des réserves et réclamations

<b>RÉSERVES</b>	<b>29</b>
<b>RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH</b>	<b>37</b>
<b>ÉVOCATION (SUITE A RÉSERVES ou non)</b>	<b>25</b>

Dans la logique du déroulement de cette saison, les dossiers examinés ont concerné tous les thèmes habituels tels que la détention de licence et la qualification des joueurs, le respect de nos textes et des protocoles, la participation des joueurs et le fait que des joueurs (ou des dirigeants) soient susceptibles d'être suspendus. Une large palette de dossiers qui sont le reflet de notre domaine d'intervention. Nous avons été sollicités sur de nombreux dossiers concernés par des matchs à enjeu (en seniors et en U18 notamment du fait que le format de ce championnat évolue la saison prochaine avec pour conséquence de nombreuses descentes en district).

## Répartition par compétitions concernées

<b>Seniors</b>	<b>R1</b>	<b>4</b>
	<b>R2</b>	<b>15</b>
	<b>R3</b>	<b>23</b>
	<b>Coupe de France</b>	<b>8</b>
	<b>Coupe de Normandie</b>	<b>3</b>
	<b>Coupe des réserves</b>	<b>1</b>
<b>U18</b>	<b>R1</b>	<b>1</b>
	<b>R2</b>	<b>1</b>
	<b>R3</b>	<b>12</b>
	<b>Coupe Gambardella</b>	<b>3</b>
	<b>Coupe de Normandie</b>	<b>3</b>
<b>U15</b>	<b>R1</b>	<b>0</b>
	<b>R2</b>	<b>2</b>
	<b>Coupe de Normandie</b>	<b>0</b>
<b>Seniors Féminines</b>	<b>R1</b>	<b>1</b>
	<b>R2</b>	<b>1</b>
<b>U18 Féminines</b>	<b>R1</b>	<b>1</b>
<b>U16 Féminines</b>	<b>R2</b>	<b>1</b>
<b>Foot Entreprise</b>	<b>R1</b>	<b>1</b>
	<b>R2</b>	<b>2</b>
<b>Futsal</b>	<b>R1</b>	<b>3</b>

Concernant ce chapitre, même si les compétitions seniors sont majoritairement concernées, il en ressort que nous sommes sollicités sur presque toutes les compétitions et catégories et notamment les U18, cette saison.

## Décisions

<b>RÉSERVES</b>	Non recevables en la forme	<b>10</b>
	Recevables et non fondées	<b>16</b>
	Recevables et match perdu	<b>3</b>

<b>RÉCLAMATIONS</b>	Non recevables en la forme	<b>10</b>
	Recevables et non fondées	<b>12</b>
	Recevables et match perdu	<b>15</b>
	Recevables et match à rejouer	<b>0</b>

<b>ÉVOCATIONS</b>	Fondées match perdu par pénalité	<b>16</b>
	Non fondées	<b>9</b>

Pour mener à bien nos investigations, la CRRC a jugé essentiellement sur pièces et au moyen des réunions électroniques. Toutefois pour faire la lumière sur ces dossiers, il nous a fallu, par trois fois, procéder à auditions lors de réunions plénières tenues à Lisieux.

Depuis la saison dernière, nous devons traiter les dossiers des joueurs susceptibles d'être suspendus. Cette saison, les clubs sont alertés et plus prudents dans ce domaine, ce qui explique une baisse sensible de ces dossiers. (25 contre 34 en 2022-2023).

A contrario, nous constatons une réelle augmentation des dossiers sur des réserves et des réclamations d'après match. Un constat qui fait ressortir deux statures diamétralement opposées avec des clubs très procéduriers connaissant bien les règlements qui nous régissent et d'autres qui eux ne maîtrisent pas nos textes et « s'aventurent » dans des recours alors qu'une « explication de textes » aurait pu suffire.

Au final de ce bilan, il faut souligner que ce ne sont pas moins de 38 matchs (contre 54 la saison dernière) que nous avons été contraint de donner perdus. Concernant nos missions à caractères disciplinaires, (évocations) nous avons prononcé des suspensions à l'encontre de 30 assujettis. (Joueurs ou dirigeants) Face à ces chiffres, il faut mettre en exergue le nombre important de dossiers à évocation concernant des joueurs suspendus. Enfin, cette saison, nous avons vu devoir infliger un retrait de point à un club.

Il est précisé que six de nos décisions ont fait l'objet d'un recours en appel et 2<sup>ème</sup> ressort. Quatre de ces dossiers ont été confirmés par la Commission Régionale d'Appel, pendant que deux autres ont été infirmés.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de dresser un bilan de cette saison mais ce n'est pas que cela. En tant que Président de la CRRC, je tiens à exprimer mes remerciements à tous les membres de la CRRC qui, au cours de cette saison, ont accompli avec assiduité et rigueur les missions qui nous sont confiées. Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale des Règlements et Contentieux soit reconnue pour la qualité de son travail, et plus particulièrement :

- à M. Sauveur CUCURULO, responsable du pôle juridique,
- à M. Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint,
  - à Mme Kerstie ABERGEL, au personnel administratif de la LFN, et tout particulièrement à MM. Thomas CIAPA CARVAILLO, Léo RIVIERE et Juliette LEGUAY, en charge de la gestion de nos dossiers.

La Commission Régionale des Règlements et Contentieux continuera d'être avant tout au service des clubs avec toujours la volonté d'assurer ses missions avec intégrité, rigueur et enthousiasme



# PÔLE JURIDIQUE

*Sauveur CUCURULO*

## COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

### *RAPPORT D'ACTIVITÉ – Nasr-Eddine RAHO*

#### Saison 2023 / 2024

La commission s'est réunie une vingtaine de fois durant la saison 2023/2024. Aucune sanction n'a été affectée aux clubs, car une mesure accentuée de l'accompagnement club a été mise en place par les membres. Grâce à l'application mise en place par Sébastien Farcy, notre travail de contrôle des FMI a été grandement facilité et nous a permis un suivi plus efficace (désignation, diplôme, licence technique, absences, dérogations...).

#### DEROGATIONS

---

- Seniors :
  - Régional 1 : 5 accessions
  - Régional 2 : 10 accessions
  - Régional 3 : 20 accessions + 2 dérogations conformément à l'article 6 alinéa B de l'annexe 8
  
- Jeunes :
  - U18 R1 : 2 accessions
  - U18 R2 : 7 accessions
  - U18 R3 : 3 dérogations conformément à l'article 6 alinéa B de l'annexe 8 (2 dérogations respectées et 1 à reconduire)

L'accompagnement des membres et réponses aux différents appels des clubs, a permis aux clubs d'être en conformité sur le fait de respecter l'inscription en formation.

La dérogation à reconduire s'explique par le fait, que les éducateurs ont fait l'effort d'aller en formation, mais ont échoué aux certifications.

Pour rappel, les dérogations non respectées entraînent la non-possibilité d'obtenir une dérogation sur la prochaine saison.

Suite à un manque de communication entre les acteurs du Football et au nombre important de suspensions d'éducateurs pour diverses raisons, nous avons mis en place des tables rondes avec des arbitres, des présidents de clubs, des délégués, des éducateurs et des membres de la CRSE.

14 éducateurs ont été suspendus pour une période de 1 mois à 2 ans.

Nous n'avons pas comptabilisé les suspensions inférieures à 1 mois (elles sont nombreuses).

#### LES ACTIONS MENEES

---

- La mise en place des badges pour les éducateurs désignés afin de faciliter la communication entre arbitres et éducateurs a été étendue à tous les groupes R3 et R1U18.  
Nous ne l'avons pas étendue aux U14 car nous avons constaté que seulement 8 à 10 % des éducateurs le portaient.  
Nous devons, en collaboration avec nos collègues arbitres, accentuer le contrôle et le port du badge.  
Nous n'avons pas réussi à mettre en application le protocole avant match avec un échange entre les deux éducateurs et les arbitres (au milieu du terrain et en civil) cette année. Nous essaierons, en collaboration avec Fredy Fautrel, de le remettre en place pour la saison prochaine.

- La mise en place du VOR, avec Fredy, est une bonne initiative pour rapprocher les arbitres et les éducateurs.  
Les éducateurs doivent prendre conscience que leurs collègues arbitres font un grand pas vers eux et, à leur tour, avancer dans ce sens.
- Visites de clubs pour leur apporter un éclairage sur les différentes commissions et règlements, en collaboration avec la commission citoyenne.
- Travail en amont et le jour du match pour les rencontres potentiellement à risque en collaboration avec la commission citoyenne( rencontres avec les présidents, les éducateurs et les arbitres des clubs concernés).
- Par manque de temps, nous n'avons pas pu inviter les éducateurs, avec de lourdes suspensions, à venir s'expliquer et les rappeler à leurs devoirs.

Tous mes remerciements à Fredy Fautrel, Pascale Evain, Pascal Lafleuriel et Laurent Anger pour leur collaboration.

Merci à Sauveur Cucurulo pour sa présence à toutes nos commissions et à l'intérêt qu'il porte à celle-ci.

Merci à Ludivine pour son énorme travail et aux membres de la CRSE.



# PÔLE JURIDIQUE

*Sauveur CUCURULO*

## COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Pierre GALLIOT**

### Saison 2023 / 2024

La Commission Régionale du Statut du joueur, composée de 6 membres, s'est réunie 23 fois au cours de la saison, dont 4 fois en mode « visioconférence ». Elle intervient sur les dossiers d'exemption du cachet « mutation », ou nécessitant un arbitrage ou encore lorsqu'est constatée une irrégularité ou suspectée une tricherie.

Au cours de ces réunions, 1 493 dossiers ont été traités.

246 oppositions ont été formulées, dont

- 176 ont été déclarées recevables,
- 19 ont nécessité un complément d'information
- 51 ont été refusées pour ne pas comporter une justification acceptable ;

1 248 demandes d'exemption du cachet « mutation » ont été présentées :

- 790 ont reçu une réponse favorable ;
- 299 ont été refusées avec maintien de la décision initiale ou délivrance du cachet « mutation ». Parmi celles-ci, il convient de distinguer les refus d'octroi de la dispense du cachet « mutation » pour des joueurs des catégories U14 ou U16 dont le club quitté, bien que ne présentant pas d'équipe en championnat U14 ou U16, disposait d'une équipe dans la catégorie d'âge U15 ou U18, interdisant l'application des dispositions dérogatoires de l'article 117 b°
- 14 demandes de changement de club ont pu être annulées ;
- 246 ont nécessité un complément d'information lié, soit à l'inactivité partielle dans la catégorie chez le club quitté soit à la production de l'accord écrit du club quitté exigé pour accéder au bénéfice des dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux.

Parmi ces dossiers, est à nouveau constatée, et regrettée, une grande majorité toujours trop importante de demande de dispense du cachet « mutation », nécessitant la réouverture du dossier, au nombre conséquent de 418. Si les clubs mentionnaient la situation particulière du joueur accueilli sur la demande, la licence serait délivrée plus tôt, avec le bon statut attendu sans qu'il ne soit besoin de devoir attendre une réunion de la Commission pour un réexamen du dossier. De plus, ce comportement, créant des charges de travail supplémentaires, n'est pas sans conséquence marquée sur les délais de traitement de l'ensemble des dossiers.

A côté des dossiers traités, 59 réponses écrites, par voie de procès-verbal, ont été apportées :

22 dossiers irréguliers, nombre en très forte augmentation (+ 300 %) pour lesquels la Commission pouvait soupçonner la tricherie ont nécessité une audition :

- 19 dossiers concernaient l'obtention du bénéfice d'un statut indu, les joueurs concernés, déjà licenciés juste auparavant ayant obtenu lors d'un changement de club une licence « joueur nouveau » ou renouvellement ». Si très rarement, et fort heureusement, la tricherie volontaire a pu être exclue, la négligence a dû être sanctionnée, souvent due à une mauvaise manipulation de l'outil informatique par l'opérateur du club ;
- 2 dossiers avaient trait à la contestation de sa signature par le joueur d'une licence ;
- enfin 1 dossier portait sur la contestation d'une opposition formulée par un club.

11 dossiers ont fait l'objet d'un recours auprès de la Commission Régionale d'Appel au cours de la saison. Pour 8 d'entre eux, la décision de la Commission Régionale du Statut du Joueur s'est trouvée confirmée. 1 décision a été infirmée et 1 recours a été déclaré irrecevable.

Systématiquement, en tête de chacun de ses procès-verbaux la Commission rappelle aux clubs les principales dispositions et procédures réglementaires ayant trait à la formulation d'une opposition, à l'octroi du bénéfice de la dispense du cachet « mutation » et à la situation du joueur issu d'un club dissous, en inactivité totale ou partielle. De même, toutes les décisions publiées aux procès-verbaux sont motivées et reprennent la référence réglementaire appliquée afin d'aider tout club à bien comprendre la décision prise et à améliorer sa connaissance des Règlements Généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.

Il est toujours regretté de ne pouvoir disposer au sein de la Commission d'un membre issu du District de l'Orne dont la connaissance du territoire serait précieuse lors de l'examen des dossiers en relevant.

Pour le traitement de l'ensemble des dossiers et la bonne organisation de ses travaux, la Commission a pu bénéficier du concours et des compétences de Madame Juliette LEGAY, sous le contrôle de M. Thomas CIAPA CARVAILLO, Responsable Juridique de la L.F.N. et avec la bienveillance du Responsable du Pôle Juridique M. Sauveur CUCURULO. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.



# PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

*Pascale EVAÏN*

## COMMISSION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Daniel CHANCEREL**

**Saison 2023 / 2024**

Bilan de la saison 2023/2024, les manifestations et les changements opérés au sein de la Commission Développement des Pratiques.

Suite à l'arrivée de nouveaux conseillers techniques, la commission a revu son organisation qui a permis de planifier les différents événements et nouvelles pratiques.

### **1 – JOURNEE FOOT PARTAGE LE JEUDI 11 AVRIL 2024 à VIRE (14)**

Cette journée a été décomposée en 2 parties :

- Une première partie de journée avec l'accueil des équipes jeunes issus des clubs et des IME.
- Une seconde partie où nous avons accueilli un public adulte cette fois -ci

Nous avons également la chance de pouvoir compter sur la participation du Président de la ligue Monsieur LERESTEUX, de Madame GOURNEY-LECONTE, Vice-Présidente de la Région, de Claire LAFORCE – Conseillère Technique Régionale de la Ligue Sport Adapté de Normandie, ainsi que Christophe LECURYER, Président du club de l'A.F. VIROIS et de son équipe N2.

Nous pouvons également remercier les membres de la Commission et les salariés de la Ligue présents sur cette manifestation.

#### **1. Les équipes jeunes – Programme de l'après-midi**

Une équipe (IME) absente. Il sera nécessaire dans le futur de s'y prendre relativement en avance pour contacter les structures ce qui nécessite d'avoir le bon interlocuteur et faciliter l'organisation de chacun. Nous prenons donc une date à ce jour pour permettre aux autres organisations de se greffer. Autres remarques importantes :

- Proposer des animations diverses au-delà du foot réduit. Il a été proposé de mettre en place un thème original associant le sport à tout autre thème.
- Continuer sur les nouvelles pratiques en adaptant selon le niveau des participants.

#### **2. Les équipes séniors**

Plusieurs niveaux de D1 à D4 étaient sur la pelouse représentant différentes structures. Problématique des niveaux avec des équipes de niveau D1 qui peuvent compléter leurs effectifs de niveau D2. A anticiper pour éviter les écarts de niveau.

- Pour le niveau D1, les matchs étaient adaptés.
- Pour le niveau D2, les matchs étaient également adaptés, pas de retour négatif à signaler.
- Pour le niveau D3, il faudrait envisager une combinaison Foot en marchant/Match de foot à 5
- Pour le niveau D4, faire la même chose que le niveau 3. Pendant que le niveau D3 est en match le niveau D4 est en exercice et vice-versa.

Lors de cette journée, une personne du public a été secourue à la suite d'une crise d'épilepsie. Le protocole a été mis en place correctement. Nous envisageons de dénommer un référent officiel pour contacter le SDIS. La ligue projette pour la saison 2024/2025 un critérium de différentes pratiques parmi lesquelles figureraient le foot partagé.

### 3. Les équipes sénières

Pour la saison prochaine, nous avons déjà défini 2 dates qui seront transmises à l'ensemble des Districts :

- Le jeudi 15 mai 2025 -> Lieu à définir dans l'Eure ou en Seine-Maritime
- Le jeudi 22 mai 2025 -> A Vire

## 2 – INAUGURATION ET CENTENAIRE DE LA LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE A LISIEUX (14)

---

Le 22, 23 et 24 novembre 2024, la Ligue a fêté ses 100 ans à Lisieux et a profité de cet évènement pour inaugurer son siège. Cette inauguration s'est faite à base de jeux ludiques. 250 participants sont venus et ont participé à des jeux ludiques. Des colloques ont été également organisés. Nous avons eu la chance en prime d'approcher la Coupe du Monde, la Coupe de France et la Coupe de Normandie.

Pour la journée du jeudi 23 novembre, nous avons invité des IME pour un rassemblement foot partagé sur une après-midi.

Journée positive ou beaucoup ont répondu à l'évènement mis en place par Chloé JANELA.

## 3 – AUTRES

---

### 1. Club Lieu de Vie et Challenge National PEF

Pour ces 2 dispositifs, nous avons retenu la candidature du F.C. ST ETIENNE DU ROUVRAY pour la participation aux 2 évènements qui se sont déroulés du vendredi 28 au dimanche 30 juin 2024 à Clairefontaine.

### 2. Critérium Régional de Foot en Marchant le vendredi 17 mai 2024 à LISIEUX (14)

Pour la première édition, la Ligue de Football Amateur a mis en place un Critérium National de Foot en Marchant. Chaque Ligue a dû mettre en place une action afin de qualifier une équipe lors de la finale nationale qui s'est déroulée les 22 et 23 juin 2024 à Clairefontaine.

Nous avons décidé d'organiser notre critérium régional le vendredi 17 mai 2024 à partir de 19H00 sur les installations du Pôle Espoir. Nous avons eu la présence de 5 équipes et de 3 arbitres officiels. Le vainqueur de cette édition est l'E.S. LIVAROT. A la fin, nous avons invité les équipes, les arbitres et l'organisation à un buffet au siège de la Ligue.

## 4 - CONCLUSION

---

Cette commission a vu une belle progression au cours de l'année 2023/2024. Nous avons pu rassembler les forces-vives pour le développement de l'ensemble des activités du Développement et de l'Animation des Pratiques au sein de notre territoire. Par ailleurs, nous avons pour projet de redynamiser la commission par l'apport de nouvelles personnes et une amélioration de son organisation.

Après avoir développé l'accès au foot partagé et aux nouvelles pratiques, la commission se doit de rendre possible l'accessibilité au foot loisirs à toutes et tous.



# PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

*Pascale EVAIN*

## COMMISSION REGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Pascale EVAIN**

**Saison 2023 / 2024**

### **1- RAPPORT MORAL**

---

De la continuité cette saison dans les actions de la Commission, notamment celles liées à la prévention des rencontres sensibles, avec un protocole maintenant bien rodé avec la Commission Régionale des Compétitions.

Collaboration aussi avec la Commission du Statut des Éducateurs, autour des tables rondes sur le climat des rencontres.

Merci à Jean Liberge et Nasr Eddine Raho pour ces collaborations.

La cellule d'écoute des arbitres a repris, toujours le lundi matin, avec un nouvel écoutant Olivier FÉRET, peu d'appels cependant.

### **2 – OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS (LFN)**

---

L'observatoire des comportements est un outil à disposition des districts, des ligues et de la FFF qui permet une photographie des incidents survenus, avant, au cours ou après les rencontres.

Il est saisi suite aux décisions prises par la Commission Régionale de Discipline, à partir des incidents recensés par les officiels et de plus en plus par des témoignages hors rencontres, notamment de commentaires malveillants sur les réseaux sociaux.

#### **Les chiffres des incidents pour la saison 2023/2024 (en rouge les chiffres de la saison dernière)**

- **6691** matchs joués (**7232**)
- **336** matchs concernés par au moins un incident, **soit 5% (3.8%)**, se répartissant ainsi :
  - 7.4 % des matchs des plus de 18 ans
  - 6.5 % des matchs des U17/U18
  - 4.2 % des matchs des U15/U16
  - 1.4 % des matchs des U13/U14
  - 2 % des matchs des seniors F
  - 0.07 % des matchs de futsal
- **Dont :**
  - 87 violences verbales soit 25.9 % des incidents (**28%**)
  - 203 violences physiques soit 60.4 % des incidents (**59.3 %**), coup/brutalité 54.5%, bousculade 5.1 %, tentative de coup 0.9 %
  - 43 incivilités soit 13.4 % des incidents (**12.2 %**)
  - 7 actes racistes ou discriminatoires (**2**)
  - 42 incidents supplémentaires (incidents sur des matchs déjà pris en compte dans l'observatoire)

Un bilan montrant les chiffres des incidents des districts et de la ligue ensemble serait plus complet mais à ce jour 2 districts seulement (Calvados et Eure) renseignent l'observatoire.

Des chiffres en augmentation qui montrent que les violences physiques continuent de progresser malgré des sanctions de plus en plus fortes.

*Attention dans les violences physiques, sont comptabilisées ensemble toutes les violences, liées au jeu et violences volontaires sur un adversaire. La Commission souhaite une évolution de l'observatoire pour une saisie plus différenciée des différents items.*

Concernant les actes racistes ou discriminatoires, le nombre d'incidents recensés est en hausse, les signalements remontent mieux à la Ligue, même s'il reste beaucoup à faire dans ce domaine, les chiffres des actes racistes et discriminatoires restant très sous-estimés.

La Commission souhaite proposer une campagne de communication pour rappeler que le stade n'est pas un lieu de non-droit et que les actes et propos racistes et discriminatoires constituent des délits.

### **3 – ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS**

---

La Commission des Actions Citoyennes tient tout d'abord à féliciter les clubs qui n'hésitent pas à sanctionner en interne leurs licenciés coupables de mauvais comportements.

Cependant certains clubs font appel à la Ligue, victimes d'incidents, de propos racistes ou discriminatoires ou en difficulté par rapport à leurs licenciés, leur public ou des personnes extérieures mettant en danger les activités du club.

La commission sollicitée pour accompagner les licenciés et les clubs victimes de violences, rappelle la plateforme d'alerte de la FFF (voir J'ALERTE sur le site FFF) qui permet de recueillir et de traiter une alerte simple rapide et sécurisée.

Possibilité également pour tous les licenciés victimes d'actes graves d'appeler le numéro dédié de France Victimes, partenaire de la FFF, au 01.73.038.442 pour un soutien psychologique, juridique et social.

Ces deux dispositifs sont complémentaires.

La Commission des Actions Citoyennes reçoit aussi de la part La Commission de Discipline des informations sur des clubs pour lesquels un accompagnement est à envisager.

Ainsi des membres de la Commission ont pris contact avec des clubs et sont parfois allés à leur rencontre.

Visites aux clubs :

- Mercredi 29 novembre 2023 visite au club du EU FC, Madani Ferhati et Pascale Evain pour la Commission.
- Mercredi 21 décembre 2023 au Hérouville SC, Damien Crochemore et Pascale Evain pour la Commission, Bertrand Voisin, président du district du Calvados, Romain Welter (réfèrent national sport), Christine Genin et Jean-Philippe Izard pour la LICRA, Stéphanie Cousin pour l'ACJM Caen (réseau France Victimes).

La Commission continuera d'accompagner ces 2 clubs s'ils en éprouvent le besoin.

À la rentrée de septembre, deux clubs normands volontaires recevront les membres de la Commission (dates à définir). D'autres clubs attendent notre visite mais la Commission se heurte à un problème de disponibilité de ses membres.

### **4 – COLLABORATIONS**

---

- La LICRA (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme), partenaire de la FFF depuis de nombreuses années s'implique également au niveau régional, répondant directement à la demande de clubs et/ou sur proposition de la Commission (voir ci-dessus). Lors de la réunion conjointe du 21 mars 2024, des propositions ont été émises pour des actions d'envergure autour des rencontres de football.

Le contour de cette collaboration sera précisé en début de saison 2024/2025.

- La Compagnie Le Trimaran est intervenue pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive au Pôle Espoir à Lisieux. Elle propose des spectacles interactifs. Ces programmes ludiques permettent aux jeunes de s'exprimer et de mettre des mots sur les maux de la société. Une représentation a également eu lieu à Pont-Hébert à la demande du CA Pontois qui souhaitait par cette action rappeler les valeurs du club.

### **5 – FELICITATIONS**

---

Aux 16 clubs normands admis dans le dispositif « club lieu de vie », avec une mention spéciale pour l'OHTN (Olympique Havre Tréfileries Neiges) que la commission a accompagné en début de mandat et qui s'est structuré de façon remarquable.

Un grand bravo au FC St Etienne du Rouvray doublement lauréat régional du challenge PEF et du dispositif « club lieu de vie ».

La Commission Régionale des Actions Citoyennes continuera d'accompagner les licenciés victimes de violences, avec une attention particulière pour les arbitres, principales victimes des violences, en étroite collaboration avec la Section Régionale de l'UNAF et son Président John John Kemper.

La Commission souhaiterait mettre l'accent sur la prévention, en engageant des actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations.

Mener de front toutes ces actions demande une grande disponibilité de la part de ses membres et un soutien important des équipes technique et administrative de la Ligue.



# **PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES**

*Pascale EVAÏN*

## **COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION ET DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Florence LE MAISTRE**

### **Saison 2023 / 2024**

La Commission est composée de 13 femmes dont une Cadre technique Isabelle CLEMENTE PACHECO et 3 hommes dont 1 cadre technique Clément GRIGNON, Les membres se sont rassemblés de nombreuses fois cette saison, en visio conférence, et en présentiel.

1ère réunion de la saison, 12 Septembre 2023 en présentiel

L'occasion de reprendre contact avec tous les membres, et d'évoquer celles et ceux qui souhaitaient continuer de s'investir au sein de la commission.

Le principal sujet de cette première réunion, était le Challenge de la Féminisation. Sébastien FARCY, nous avait adressé le résultat définitif avec le bonus formations et le label féminin de la saison 2023. Nous allions nous assurer que tous les critères avaient bien été pris en compte

Florence affichait sur les écrans de la salle du Comité de Direction le document, nous reprenions le règlement établi la saison dernière et mis en ligne sur le site de la Ligue

Nous déterminons les actions que nous pourrions mettre à l'ordre du jour pour cette nouvelle saison.

- 1.1 – Challenge de la Féminisation
- 1.2 – Journée Séminaire
- 1.3 - 8 Mars 2024 journée de la FEMME

La 2ème réunion de la saison le 24 Septembre 2023 en présentiel et en visio conférence

Nous reprenions le fil de notre précédente réunion, nous attendions des informations suite à la réunion du Comité de Direction, concernant l'organisation de la remise du Challenge.

Florence après avoir reçu l'accord concernant les dotations qui seraient remises aux clubs, allait prendre leur contact pour leur donner toutes les informations utiles.

Le président du District du Calvados Bertrand VOISIN, confirmait nous recevoir pour la remise du Challenge, ce qui permettrait aux clubs VAINQUEURS du Calvados et de la Manche, d'être moins éloignés

Nous évoquons l'organisation, avec le cocktail dinatoire qui serait organisé par la Ligue, avec en fin de réception un match de L2 à CAEN, match envisagé le samedi 11 Novembre 2023 à 19 heures, où les clubs et invités seraient conviés vers 16 heures.

Une contrainte concernant l'invitation aux clubs et personnes invitées, d'ajuster le Jour et heure du match arrêté seulement 15 jours avant : SM CAEN / QUEVILLY RM.

Nous arrêtons avec Tom aidé d'Antoine du service communication les dates où accompagné de membres de la commission, ils pourraient filmer, un entraînement, un plateau, une action avec les clubs lauréats. Voir comment s'est fait l'évolution du club pour arriver au classement du challenge, avec un film de quelques minutes.

Pour une bonne organisation les films devaient être prêts avant le 5 Novembre, afin d'être diffusés le jour de la remise.

Les invitations : -10 personnes de chaque club, des invités, les membres de la commission féminisation avec la possibilité d'inviter des personnes qui souhaiteraient assister à la rencontre.

-Les Président(e)s de Commission féminine de Districts avec la possibilité d'inviter des personnes qui souhaiteraient assister à la rencontre.

- Le personnel de la Ligue, Charline, Vanja, Anthony, Tom, Antoine, Sébastien, et bien sûr les membres du personnel qui souhaiteraient être présents

Isabelle PACHECO envisageait d'inviter les éducatrices des 2 Districts vainqueurs, mais devant le nombre que cela représenterait, nous ne validions pas.

Pascale EVAÏN nous informait d'une invitation de la représentante de l'Association Soroptimist de Rouen Mme Mari-Carmen LANCHON, pour tous les membres de la Commission, à un Salon TALENTS DE FEMMES qui se tiendrait à la Halle aux Toiles de Rouen les 9 et 10 Décembre Au programme une quarantaine d'artisanes.

La 3ème réunion de la saison le 6 Novembre 2023

Le but de cette réunion finaliser l'organisation de la remise du Challenge.

Les 5 clubs contactés avaient assuré de leur présence, nous évoquions les dotations.

La remise du challenge était prévue le 11 Novembre prochain, dans les installations du District du Calvados à Hérouville St Clair, les invités pourraient suivre s'ils le souhaitaient la rencontre de L2 SM CAEN / QUEVILLY RM prévue à 19 heures.

Nous ne pouvions organiser cette remise qu'après avoir pris connaissance du jour et de l'horaire de la rencontre, qui ne peut être officiel que 15 jours avant la rencontre.

Nous voyions en fonction des personnes présentes, membres du Comité de Direction, membres de commissions, celles qui procéderaient à la remise des récompenses.

Pascale EVAÏN, membre du Comité de Direction et responsable de pôle était prévue « maitre de cérémonie »

La 4ème réunion de la saison 18 Décembre 2023 réunion décentralisée au siège du district du Calvados, en présence du Président du District, et en Visio conférence

Sujet à l'ordre du jour, un retour sur la remise du Challenge de la Féminisation et l'organisation du Séminaire prévu le 9 Février 2024 à Rouen.

#### REMISE DU CHALLENGE

Après avoir profité du cocktail, les invités ont pu assister à la 14ème journée de Ligue 2 entre le SM Caen et Quevilly Rouen Métropole, qui s'est terminée par un score de parité 3/3.

Comme prévu pendant la remise Tom à projeté les reportages fait dans les clubs lauréats, nous le remercions une nouvelle fois, ainsi qu'Antoine, pour les films réalisés dans les clubs, un grand merci également à Sébastien FARCY pour le résultat du calcul de ce challenge qui concerne tous les clubs Le challenge sera reconduit pour la présente saison.

Nous renouvelons les remerciements aux membres du Comité de Direction et à la directrice de la Ligue pour leur soutien., et avons apprécié la présence de nombreuses personnalités

La 5ème réunion de la saison le 4 Janvier 2024

En présence de la Directrice de la Ligue, nous évoquions le sujet principal à l'ordre du jour, l'organisation de la table ronde à Rouen.

Contenu de l'affiche, animation vidéo avant les interventions, puis le programme en détail de la soirée.

« Cette soirée s'inscrit dans la campagne sur « l'égalité filles garçons dans le football », lancée par la Fédération Française de Football le 14 décembre 2023, lors d'une table ronde que nous appellerons « LA MIXITE AU BOUT DU PIED » dans le cadre du plan d'engagement Fédéral sur la lutte contre les discriminations. » qui se déroulerait le Vendredi 9 Février 2023 au Pôle culturel Grammont à Rouen avec la participation active des membres Soroptimistes de Rouen et Mme Mari-Carmen LANCHON la présidente.

Présentation de Nicole ABAR, son histoire avec le football et son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. La genèse de ce documentaire et les soutiens qui lui ont permis de le réaliser la diffusion du documentaire, les réactions, ... Tables rondes

L'accessibilité du Football pour les filles

L'Égalité filles – garçons dans le foot d'animation, statistiques, constat, témoignages...

Les Actions à mener (mixité de l'encadrement, sensibilisation des encadrants etc....)

La Place des femmes dans le football, pratiquantes, dirigeantes, arbitres, ...témoignages

De nombreux invités, des personnalités, la région, des joueuses du FC ROUEN, les joueuses de l'école Camille Claudel, des pionnières du football, des sociologues, des cadres techniques de la Fédération.

Nous passions en revue l'organisation de l'après soirée.

La 6ème réunion de la saison le 20 Juin 2024

Après de nombreux changements de dates, nous nous sommes retrouvés peu nombreux.

Malgré tout nous avons fait un bilan des événements que nous avons porté au cours de la saison, et avons évoqué les actions à mettre en place pour la prochaine saison.

Il apparait de la nécessité que chaque membre nous informe de leur souhait ou non de s'investir dans la commission tout au long de la saison, en présentiel. La présence d'un grand nombre de membres en présentiel est nécessaire pour mener à bien nos actions.

Nous avons tenu de nombreuses réunions en visio conférence, pour régler les détails des organisations prévues au cours de la saison.

Nous avons participé en collaboration avec l'I.R.2F, et l'ETRAF à la conférence qui s'est déroulée à Houlgate dans le cadre de la journée de la femme le 8 Mars 2024, où l'arbitrage féminin a été mis en « Lumière » avec la présence de Nelly VIENNOT première femme dans l'histoire du football français à officier sur la ligne de touche d'un match de Ligue 1, qui a partagé son expérience aux cotés de Gabrielle GUILLOT et Jade MONGIAT (arbitres fédérales normandes).

Pour répondre à la question « Quoi de plus difficile pour un arbitre de prendre une décision ? C'est pourtant une donnée essentielle à la fonction » conférence inédite sur la prise de décision, avec Fabrice DOSSEVILLE (enseignant/chercheur en psychologie de l'émotion et du sport), Franck DOUDET et Peggy SEURAT préparateurs physiques des arbitres professionnelles.

Je tiens à remercier chacun (e) des membres de la Commission Régionale de Féminisation et de développement pour leur investissement et leur disponibilité.

Je les remercie pour le travail réalisé dans le même esprit. Nous pouvons être fier(e)s de notre travail

Bonnes vacances à toutes et tous.



# PÔLE ARBITRAGE

*Cédric GARNIER*

## COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

### *RAPPORT D'ACTIVITÉ – Benoit LOUVET*

#### Saison 2023 / 2024

La commission de compose de 15 hommes, et 2 femmes, y compris 2 CTRA, 1 éducateur, 1 responsable de pôle.

Les membres se sont réunis 4 fois, en présentiel, et/ou en Visio-conférence, en réunion plénière et autant de fois que nécessaire en réunion de bureau, en visio-conférence.

1ere réunion de la saison le 20 Septembre 2023 en présentiel.

Benoît remerciait toutes les personnes présentes, et excusait les personnes qui n'ont pu participer à cette 1ère réunion de la saison en présentiel. Il remerciait Cédric GARNIER responsable du pôle de sa participation à la réunion en sa qualité de responsable du Pôle arbitrage de la Ligue de Football de Normandie.

Les membres adressaient leur sincères condoléances aux membres qui ont perdus un être cher. Adressaient des félicitations aux arbitres ayant accueillis un nouveau membre dans leur famille, ainsi qu'aux arbitres ayant été promus.

Les membres accueillait Maxence LAURENT, Arbitre FEDERAL 2 FUTSAL, CTRA qui vient compléter l'équipe technique en arbitrage, il se présentait, et informait des missions qui lui étaient confiées afin d'épauler Frédy.

Nous prenions connaissance de l'arrivée de nouveaux arbitres : - Aaron MADORE J.A.F. qui arrivait de la Ligue PARIS ILE DE France, - Quentin OLLIVIER REGIONAL 2 qui arrivait de la Ligue PAYS DE LA LOIRE, - Romain BOURDIN J.A.L. qui arrivait de la Ligue NOUVELLE ACQUITAINE, - Gabrielle GUILLOT FEDERALE 2 Féminine qui arrivait de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES.

Une audition d'un arbitre s'avérait nécessaire, nous l'entendions

Concernant les désignations devant toutes les interrogations concernant le niveau de compétition à prioriser, la CRA avait adressé un courrier au comité de direction.

Venait ensuite l'Organisation des différents stages, arbitres Jeunes et seniors ainsi que les observateurs.

Fredy donnait le résultat des tests physiques, et du pourcentage de dossiers médicaux en attente, les arbitres ayant tardé à adresser leur dossier avant les congés d'été.

Il constatait que le travail de formation a permis le recrutement de 304 Arbitres (8% en plus, et 20 Féminines) et remerciait les Présidents de CDA.

Se félicitait que les stages ARBITRES ET OBSERVATEURS se soient bien déroulés, malgré un calendrier modifié à de nombreuses reprises compte tenu des compétitions.

Nous prenons notes que LE STAGE SUPERIEUR DE LIGUE programmé par la Direction de l'arbitrage en Normandie se déroulerait les 28/29 OCTOBRE avec un maximum de 16 Arbitres promotionnels. Le programme du stage était évoqué, et se déroulerait à Lisieux.

La date du stage des arbitres féminines à Lisieux, était arrêtée au 18/19 Novembre, ainsi que la date du stage des arbitres Futsal, et le stage de rattrapage à Lisieux prévu le 23 décembre.

A l'ordre du jour chargé de cette 1<sup>ère</sup> réunion de la saison venait l'Orientation E.T.R.A. pour cette saison.

Fredy FAUTREL rappelait les échanges avec les districts concernant le recrutement d'un conseiller départemental en arbitrage.

Il évoquait :

-La mise en place d'une personne dédiée au District de l'Eure ce qui, selon lui, avait permis d'augmenter leur nombre d'arbitres (+9%), en regrettant que ce type de recrutement ne soit pas concrétisé sur l'ensemble des Districts de la Ligue.

-Le Déploiement du dispositif VOR : outil à disposition des clubs pour permettre de détecter les dirigeants avec une fibre arbitrage, via un questionnaire, les réunions se déroulant dans les clubs

-Le District du Calvados aller procéder au recrutement d'un apprenti qui aura plusieurs missions dont celle du développement de l'arbitrage, en regrettant que des questions financières freinent les recrutements sur le territoire.

-Les désignations automatiques tout en déplorant la défaillance totale des systèmes informatiques de la FFF qui rend très difficile l'utilisation de l'outil.

Fredy rappelle que la Ligue de BRETAGNE avait déjà l'outil.

Était procédé la Validation des groupes arbitres/observateurs – projection montées / descentes, les groupes arbitres / observateurs. Concernant les accessions / rétrogradations des arbitres en fin de saison, le fonctionnement suivant était proposé (sous réserves des décisions de la CFA et de la CRA).

Gilles BELLISSENT informait que les désignations observatrices étaient commencées.

Qu'Emmanuel AUBERT désignerait le groupe A de R1, les prés fédéraux, et les assistants.

Le stage des jeunes arbitres qui s'est tenu le 16 Septembre dernier au siège de la Ligue, a été bien été suivi. 49 Arbitres étaient présents.

La Section ETRAF à ce jour compte 40 arbitres. 4 en attente du dossier médical – 3 en attente de validation du dossier médical Un stage pourrait se dérouler avec la Ligue des HAUTS DE France, le dernier week-end d'Avril. Le plaisir de compter 4 Fédérales 2, Une arbitre est en année sabbatique.

Venait la demande validation du RI du District du Calvados, puis la parole aux CDA.

2<sup>ème</sup> réunion le 1<sup>er</sup> Février 2024 en présentiel et en Visio conférence

Benoit LOUVET président remerciait toutes les personnes présentes, pour cette réunion importante, afin de valider les tests des arbitres, et faire un bilan de la phase 1 de la catégorie 3

Il renouvelait ses vœux : « Je tenais à vous remercier et à vous féliciter pour l'ensemble de votre travail et de votre investissement qui porte ses fruits aujourd'hui. La réussite de cette première partie de saison est donc aussi votre réussite.

Les membres adressaient leur sincères condoléances aux membres qui ont perdus un être cher.

Adressaient des félicitations, à Julien LEBARC Arbitre R3 du district de la seine maritime qui qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe De France des Arbitres qui devait se dérouler entre le 16 Janvier et le 25 Février.

Venaient ensuite le bilan des tests, avec propositions et décisions, étudiaient les demandes de changements de filières.

Une Intervention de Daniel MEUNIER qui transmettait les Remerciements du Président de la Commission de Discipline concernant les rapports et sa présence en commission, ainsi que les Points à améliorer.

Un point sur les Désignations automatique qui ne sont encore pas au point

Un point sur L'ETRA avec la Restructuration des FIA, qu'il faut Uniformiser et actualiser

Informations sur un Recyclage Iniateurs<sup>1</sup> et une FIA qui est prévue se dérouler le 6 avril toute la journée. Un Échéancier Visio et nouvelles FIA, Un Test dématérialisé dans l'Eure.

Fredy informait qu'un examen probatoire pour les Fédéraux aller se dérouler le 17 Février au siège de la Ligue avec 4 Candidats F4 et 2 Candidats AAF4, tôt dans la saison liée aux obligations médicales, au 30 Avril.

Il est inutile en effet de faire passer des examens médicaux qui coutent cher, si le candidat n'est pas admis. Envisagé 1 candidate F3– 1 AAF3 -1 Candidature JAF maximum 4 candidats SECTION JEUNES ET SSFA

Les sections sportives deviennent problématiques dans le fonctionnement, il faudrait un professeur pour qu'elle fonctionne correctement.

Il remerciait les formateurs qui interviennent à la classe d'Avranches.

Nous prenions connaissance du nombre d'arbitres féminines qui à ce jour était de 49 toutes catégories confondues.

Morgane Onfroy reprend l'arbitrage après quelques années d'interruption, dans le district du Calvados, la maman retrouve sa fille arbitre depuis la saison dernière.

Une information concernant L'EXAMEN LIGUE R3 – ASSISTANT R3 -JEUNE LIGUE, qui pour éviter des déplacements se déroulera dans les districts d'appartenance des candidats le week-end du 24 Mai 2024, le jour et l'heure sera arrêté par chaque C.D.A.

Un Séminaire est programmé pour le samedi 1er JUIN prochain, avec pour sujet principal : une réflexion sur les observateurs, la formation, réflexion sur les Arbitres Assistants, retour d'expérience du système R3, étendu à d'autres catégories, section Jeunes de la CRA.

Puis la parole aux CDA.

3<sup>ème</sup> réunion de la saison Mardi 7 Mai 2024 en présentiel et en Visio conférence

Hassan remerciait toutes les personnes présentes, et transmettait les excuses de Benoit LOUVET, retenu par des obligations familiales,

Les membres adressaient leur sincères condoléances aux membres qui ont perdus un être cher, et des vœux de prompt rétablissement à plusieurs personnes.

Nous rappelions que le Séminaire aurait lieu le Samedi 1er Juin au siège de la Ligue à LISIEUX de 8heures 30 à 17 heures 30.

Les membres recevront une invitation, et quelques personnes seront invitées. –

Thématiques principales : La section Jeunes -Les Observateurs -Les Assistants -CORE Normand -CRPA -Un Bilan système R3 avec extension R2

Un Rappel des prochaines dates de réunions : Réunion de Bureau 4 JUIN à 18 heures 30 en visio conférence - Réunion plénière 13 JUIN 18 heures à Lisieux.

Un Retour de la réunion des Présidents de CRA, Le point principal abordé a été la réforme de l'examen Fédéral 4, Le plan de Féminisation, La présentation F.I.A.2.0 Formation de formateurs.

Un nouveau point sur les désignations : Lilian exprimait un ras le bol du programme de désignations automatiques, avec des bugs à répétitions, les désignations disparaissent après saisies, les arbitres

s'interrogent si leur match est maintenu etc... même constatation des Présidents de CRA lors de la réunion à la FFF. –

Il informait que la désignation des Arbitres sur les matchs de Coupes, se feraient au coup par coup en fonction des clubs de rattachement des Arbitres –

Concernant les Finales de Coupes de Normandie, qui se dérouleront les 15 et 16 Juin prochain à Flers, ce sera la même situation –

Les Arbitres retenus pour la finale Nationale U13 PITCH à CAP BRETON, les 8 et 9 Juin prochain, après la participation de nombreux arbitres à la finale régionale à Oissel ont été sélectionnés.

Concernant les arbitres en année sabbatique, nous n'avions pas encore toutes les réponses à l'email adressé. Concernant les Matchs de Barrages R1, la proposition était faite pour qu'elle soit dirigée par un Arbitre Fédéral, puisqu'elle amènera à une compétition fédérale. Adopté moins 1 voix.

Les Arbitres en situation négative au regard du règlement, un Arbitre ayant contesté une sanction, sa demande était étudiée.

Était retenu le Prolongement du système d'évaluation des R3 vers R2, ce système étant apprécié des Arbitres, avec un bon retour des Observateurs qui a un réel intérêt.

Gilles BELLISSENT interrogé sur les observations de la saison, précisait qu'il reste un candidat à voir, et des résultats qui n'étaient pas encore revenus.

La situation d'arbitres indisponibles pour raisons médicales était étudiée.

Nous prenons connaissance de la nouvelle mouture F.I.A., avec La réactualisation des vidéos qui datent de 2012, La simplification des concepts, Réaxer sur l'essentiel dont des séances de terrain pour 40% de la formation (déplacements, sifflets, gestion humaine).

Nathalie GUEDON GINFRAY responsable de L'E.T.R.A.F. évoquait le Stage Arbitres Féminines à Granville qui se déroulait les 20-21 Avril 2024 dernier, en rappelant qu'il s'agissait du 3ème Stage INTER-LIGUES avec les amis des Hauts de France, 36 Arbitres étaient présentes, 10 encadrants.

Elle remerciait une nouvelle fois le Président et la Directrice de la Ligue, d'avoir permis d'effectuer le stage Inter-ligues Féminin avec nos amis et collègues des Hauts de France dans la très belle ville de Granville dans la Manche, sous un magnifique soleil. Le stage a été une véritable réussite et l'ensemble des féminines présentes ainsi que les encadrants.

Devant le peu de motivation d'un certain nombre d'arbitres, il est probable que le stage de début de saison en Octobre/Novembre n'ait plus lieu, restera le stage inter-Ligues, qui pourrait commencer si financièrement cela est possible le vendredi soir jusqu'au dimanche midi. Nous avons grâce aux Présidents de CDA, 60 arbitres Féminines toutes catégories confondues, un grand merci à tous."

Concernant les tests physiques Il n'y aura aucun test physique en Juillet/Août, à l'exception des R1-AAR1.

Était mis en place le calendrier prévisionnel des stages, qui sera mis en ligne sur le site et sera adressé à tous les arbitres.

Nous prenons connaissance des Candidatures Fédérales et des Résultats des Fédéraux

Nous notions l'Arrivée de Pierre TAVELET dans le district de Seine Maritime, qui soulage son Président de CDA Stéphane CERDAN –

Une information concernant la Section les Bruyères : Un partenariat avec Q.R.M. donnera des moyens humains pour aider à la formation des Arbitres.

Nous rappelons la date du Séminaire qui aura lieu le Samedi 1er Juin au siège de la Ligue à LISIEUX dès 8heures 30.

4 -ème réunion Jeudi 13 Juin 2024 en présentiel et en visio conférence

Benoit remerciait toutes les personnes présentes, pour cette dernière réunion de la saison, réunion importante, car elle concerne le classement des arbitres et détermine les affectations pour la saison prochaine

Les membres adressaient leur sincères condoléances aux membres qui ont perdus un être cher.

#### Adressaient des félicitations

**-A Mikael LESAGE Fédéral 2 classé second**

**-A Octave DELHEMMES Fédéral 4 (classé second ex-aequo)**

-A Dorian BOVOLenta pour son classement major des Jeunes Arbitres de la Fédération espoirs, admis à passer la théorie F4 pour une promotion au 1<sup>er</sup> juillet, et pour sa désignation arbitre central à la finale de la Coupe GAMBARDELLA le 25 Mai dernier **au stade Pierre-Mauroy de Lille.**

**-Aux arbitres pour le maintien dans leur catégorie, nous attendions d'autres résultats le 21 Juin.**

Leur réussite récompense également, tous les formateurs,

Des encouragements aux arbitres pour qui le classement ne correspond pas à leurs attentes.

A Louise LECOQ Arbitre du district de l'Eure

A Joshua GONZALEZ arbitre du district de Seine-Maritime

Ils ont représenté leur District et la Ligue les 8 et 9 Juin dernier à CAP BRETON où ils ont dirigé des matchs de la Finale Nationale U13 PITCH.

A Frédéric ORTIZ qui a participé pendant près d'1 mois à la Coupe du Monde des amputés en Egypte où il a obtenu la récompense de meilleur arbitre de la compétition.

Les membres de la CRA félicitaient également les Arbitres qui mettent un terme à leur carrière d'arbitre. Un grand merci et un grand bravo à eux !

La Commission Régionale de l'Arbitrage prenait note de la demande

-de Joaquim EVARISTO, Stéphane GIRARD, et Patrice LECHER pour devenir observateur de Ligue.

-de la candidature de :

-Luis GOMES OLIVEIRA PACHECO pour intégrer le Pôle FUTSAL

Elle accordait la demande d'année sabbatique à Baptiste GUEDON, François CLERC, Quentin CHAPELLE pour la prochaine saison.

Nous abordions les classements et affectations pour la prochaine saison.

Nous remercions Gilles BELLISSENT pour les documents qu'il nous présentait. Une séance de travail a été réalisée en amont en présence de 2 Présidents de CDA.

A NOTER que Jacques FECIL membre de la Commission d'appel, ne participait pas à cette partie de la réunion.

Les affectations étaient publiées le soir même sur le site de la Ligue, qui seront ensuite communiquées aux arbitres avec leur classement.

Le calendrier prévisionnel des stages était validé.

Benoit LOUVET, dressait un bilan du séminaire du 1<sup>er</sup> juin dernier : C'était une bonne journée de travail, cela va permettre un fonctionnement optimum pour la prochaine saison, avec pour sujet principal :

-Une réflexion sur les observateurs, la formation,

-Réflexion sur les Arbitres Assistants, retour d'expérience du système R3, étendu à d'autres catégories.

-Fonctionnement de la Section Jeunes de la CRA.

Concernant la Section Jeunes Arbitres, Maxence LAURENT CTRA, nous faisait part de réflexion concernant un fonctionnement idéal pour la prochaine saison, en projetant sur écran un organigramme, concernant la section.

- Un seul désignateur pour les compétitions des Jeunes, Frédéric ORTIZ a accepté cette lourde tâche.
- Un responsable Jeune dans chaque District.
- Un responsable concernant les observations.

UN GRAND MERCI à Cyril GRINGORE était adressé pour le travail accompli, il est dommageable de se priver d'une telle compétence.

Les CDA intervenaient, l'ETRAF avec un changement concernant les référents, et se félicitait que presque tous les membres étaient présents lors de la dernière réunion de la saison

Avant de conclure cette dernière réunion plénière de la saison, nous faisons un tour de table.

Fredy FAUTREL CTRA : « nous avons fourni un travail exceptionnel, en présentant le V.O.R. dans de nombreux clubs, et à de nombreuses occasions, nous continuons la formation continue en proposant aux arbitres un travail personnel. »

Maxence LAURENT CTRA : « je vous remercie pour l'accueil que vous m'avez réservé à mon arrivée en début de saison, merci pour la qualité des échanges que nous avons eu, pour une belle saison pour toutes les.F.I.A. organisées. Je vous remercie pour votre confiance. »

Alain ROBERT : En ma qualité de Président de club, je constate une nette amélioration de la qualité de l'Arbitrage,

Hassan CHARKI : « Je ne vais plus pouvoir observer les jeunes arbitres de la Fédération, nous allons devoir trouver un nouvel observateur.

Lilian LEROUX : « Merci pour votre confiance »

Nado PESNEL: Cheffe de délégation de l'équipe féminine, qui représentait la Ligue de Normandie le week-end des 8 et 9 Juin, cette saison le SM CAEN. Une vraie intégration à l'équipe CAP BRETON FESTIVAL U13 PITCH\_satisfaite de participer à ce festival bien organisé »

Rappelait aux membres lors d'une invitation à réunion, de répondre sans être contraints pour des raisons d'intendances, de faire des relances.

Ainsi qu'une demande de l'équipe de Sourds de Caen, concernant la possibilité de formation d'arbitres. Un contact doit être repris.

Le secrétaire nous avait transmis un lien concernant un arbitre sourds de la Ligue de la Méditerranée.

Si le club confirme sa demande, Fredy FAUTREL CTRA disait qu'il faudra faire une demande auprès de la Ligue pour une prise en charge de la formation et la présence d'une interprète pendant la formation,

Benoit LOUVET : « Nous allons nous réunir à quelques membres par Visio conférence, concernant les observateurs pour la prochaine saison.

Une annexe concernant les tests physique va être intégrée dans le PV de réunion par Maxence.

Je vous remercie pour le travail effectué dans un même esprit et vous souhaite de bonnes vacances.

### **Rapport d'activités de l'Équipe Technique Régionale de l'Arbitrage Féminin (ETRAF)**

Comme de coutume, en ces derniers jours de la saison 2023/2024, il convient de faire une rétrospective de la saison écoulée afin de dresser le bilan de celle-ci et de tirer les enseignements du travail de recrutement et de fidélisation de nos arbitres féminines.

Le bilan est positif pour la Section Féminines puisque la Ligue de Football de Normandie comptabilise à date 59 arbitres féminines qui officient sur tout son territoire.

Ce résultat est le fruit du travail conjoint des CDA et de l'ETRAF mais également du soutien sans faille des instances de la LFN qui nous ont permis encore cette année d'organiser des stages de qualité pour nos féminines : le stage de rentrée a eu lieu en novembre 2023 et a vu la participation des arbitres nouvellement promues, ce qui nous a permis de créer du lien avec ces dernières.

Le second stage est l'Inter Ligue organisé maintenant pour la troisième année consécutive avec nos amis et collègues des Hauts de France, rassemblement qui s'est déroulé en avril 2024 pour la première fois chez nous sous le magnifique soleil de Granville. Il a été couronné d'un tel succès que nous avons déjà pris rendez-vous avec nos amis des Hauts de France pour l'organisation d'un nouveau rassemblement lors de la prochaine saison sur le territoire Normand.

Les membres de l'ETRAF tiennent à souligner et remercier Fredy FAUTREL et Maxence LAURENT, nos CTRA, pour leur professionnalisme, leur disponibilité et l'investissement mis pour le recrutement, la fidélisation et la montée en compétence de nos féminines, tout cela dans une excellente ambiance.

Nous tenons à féliciter l'ensemble de nos féminines pour leur parcours et leur réussite.

Nous terminerons ce bilan en rappelant l'arrivée d'une arbitre fédérale sur notre territoire en début de saison, Gabrielle GUILLOT. Elle est venue ainsi compléter notre équipe fédérale constituée par Elise LECOLLEY, Pauline MAZIER et Jade MONGIAT.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous donnons rendez-vous dans quelques jours pour le coup d'envoi de cette nouvelle saison au cours de laquelle nous souhaitons à toutes et tous de prendre du plaisir sur les terrains de football car c'est bien là la priorité !

Nathalie GUEDON-GINFRAY  
Responsable de l'E.T.R.A.F.



## PÔLE COMMUNICATION

*Christophe LECUYER*

### COMMISSION REGIONALE DE L'EVENTEMENTIEL

#### **RAPPORT D'ACTIVITÉ – Guy DANCEL**

##### **Saison 2023 / 2024**

La Commission composée de 10 hommes et 1 femme, n'a pas eu à se réunir cette saison, mais les membres ont œuvré chaque fois qu'ils ont été sollicités.

##### **Le Mercredi 6 Septembre 2023,**

Dans le cadre de la semaine d'inauguration du Palais des sports de Caen la mer, nous avons à 20 h, œuvré dans l'organisation d'un match de gala qui opposait la « team freestyle de Sean Garnier », célèbre freestyler du ballon rond sur le web, et Hérouville futsal, promu en Division 1 à l'issue de la saison 2022-2023.

**Les 22, 23 24 novembre 2023** sur les installations de la Ligue à Lisieux dans le cadre de l'inauguration et du centenaire de l'Instance Régionale, avait lieu pour 3 jours d'animations et de fête Nous avons participé en amont à de nombreuses réunions de préparation, des événements étaient organisés tout au long des 3 jours avec les clubs, licenciés, bénévoles, dirigeants et partenaires de la Ligue.

Nous avons été présents, avec des tâches différentes, mais importantes. Le Mercredi avait lieu entre autres la traditionnelle remise de médailles Fédérales et de Ligue.

**Le Jeudi 21 Décembre 2023** avait lieu l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tenait au casino de l'Amirauté à Touques.

##### **Les 3-4-5 Février 2024**

La Ligue accueillait l'Equipe de France Futsal qui participait à une triangulaire avec la Belgique et les Pays-Bas au Palais des Sports de Caen la Mer.

**Le 9 Mars 2024,** dans le cadre de la journée de la femme avait lieu à Houlgate une conférence en collaboration avec l'IR2F et l'ETRAF

L'arbitrage féminin était mis en « Lumière » avec la présence de Nelly VIENNOT première femme dans l'histoire du football français à officier sur la ligne de touche d'un match de Ligue 1, qui a partagé son expérience aux côtés de Gabrielle GUILLOT et Jade MONGIAT (arbitres fédérales normandes).

##### **14 Mars-17 Avril-2 Mai-21 Mai 2024**

Nous avons terminé la saison en participant à des conférences exceptionnelles à Houlgate, Oissel, Saint Lô, Caen, gratuites et ouvertes au grand public avec Patrice GARANDE qui est devenu Champion Olympique, en 1984 avec l'équipe de France de football. A quelques mois des Jeux Olympiques de Paris 2024, il est revenu sur son aventure.

*Je tiens à remercier chacun des membres de la Commission pour leur investissement et leur disponibilité. La convivialité qui règne dans la Commission est un plus.*



# PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Raynald LEFRANÇOIS

## COMMISSION REGIONALE F.A.F.A. – A.N.S.

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Marc ROUTIER

Saison 2023 / 2024

### Le contexte

---

La gestion du FAFa se divise en 3 thématiques :

- FAFa Equipements
- FAFa Nouvelles Pratiques
- FAFa Transport

L'ANS est maintenant géré par une commission spécifique mais ce rapport regroupe les bilans des deux commissions.

#### 1. FAFa Equipements

47 dossiers validés, pour 34 clubs et pour un montant total de **514 600€**.

Plusieurs enveloppes nous ont attribuées cette saison :

- Une première de **412 000€**,
- 2 enveloppes supplémentaires, en juin, de **80 600€** pour la 1<sup>ère</sup>, **22 000 €** pour la 2<sup>ème</sup>,
- C'est au total **514 600€** qui ont été répartis entre les différents districts.

La répartition a été la suivante :

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Total LFN
<b>Répartition théorique</b>	83 909 €	73 659 €	75 562 €	62 362 €	116 508 €	412 000 €
<b>%</b>	20%	18%	19%	15%	28%	100%

#### Répartition réelle (après les enveloppes supplémentaires)

- Seine Maritime : 135 300 € (26 %)
- Calvados : 119 800 € (24 %)
- Manche : 100 600 € (19 %)
- Orne : 62 900 € (12 %)
- Eure : 96 000 € (19%)

La commission a suivi le schéma régional établi en début de saison c'est-à-dire avec une priorité sur deux types de financement (sécurisation jusqu'à 80% du financement) et l'éclairage.

#### 2. FAFa Nouvelles Pratiques

**8** Terrains Foot 5 ont été subventionnés par le FAFa « Nouvelles Pratiques » pour un montant total de **240 000 €**

### 3. FAFa Transport

Un montant total de **64 000 €** pour le FAFa Transport a été attribué correspondant à **5** dossiers clubs, uniquement pour des véhicules de marque Volkswagen. Il est à noter que pour la saison prochaine et en raison des problèmes d'approvisionnement des véhicules VOLKSWAGEN, des véhicules d'une autre marque pourront être financés. Cette dérogation ne vaut que pour la saison 2023-2024.

### 4. ANS

Au titre de la campagne 2024, **111** actions ont été financées, représentant **48** clubs aidés pour un montant total de **120 000 €**. La répartition selon les 3 grandes thématiques étant la suivante :

<b>Promotion du sport santé</b>	<b>11</b>
- Développement d'une offre de foot en marchant ou de fitfoot	7
- Développement d'actions de prévention	4
<b>Développement de la pratique</b>	<b>77</b>
- Développement de l'arbitrage	8
- Développement et structuration de la pratique féminine	32
- Développement de la pratique futsal	2
- Développement du football dans le milieu scolaire	14
- Développement d'une offre de pratique loisir	7
- Développement et structuration de la pratique des jeunes	14
<b>Développement de l'éthique et de la citoyenneté</b>	<b>23</b>
- Engagement environnemental	4
- Le football comme outil d'insertion	3
- Développement de programmes d'accompagnement scolaire	2
- Promotion et développement du programme éducatif fédéral (PEF)	4
- Renforcer le « vivre ensemble » : prévenir et accompagner	9
- Engagement bénévole et féminisation de l'encadrement	1



# PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Raynald LEFRANCOIS

## COMMISSION REGIONALE I.R.2.F.

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Raynald LEFRANCOIS

Saison 2023 / 2024

### 1 – Vie de la commission

---

- La commission était constituée de 9 membres (5 dirigeants et 4 CTR), modification en retirant les CTR
- 3 réunions du comité de pilotage
- Participations aux Séminaires IEFF (emploi, dirigeants, arbitres, éducateurs)
- 5 formations de formateurs (formateurs et tuteurs) mises en place

### 2 – Point arbitrage / dirigeants / éducateurs

---

La F.F.F. et la L.F.N. au service des clubs et de ses licenciés

#### 2.1 – Arbitrage

Arbitres	Bons FFF	Montant	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	650	9750 €	770	-120	119 %	115 %

Très bonne saison. Le travail de proximité et la réactivité des CDA ont permis ce bon résultat, soit 1307 arbitres au 30 juin

#### 2.2 – Educateurs

Educateurs	Bons FFF	Montant	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	1720	25800 €	1083	637	63 %	69 %

Dans la moyenne nationale, nous constatons une baisse chaque saison des inscrits en formation.

#### 2.3 – Dirigeants

Dirigeants	Bons FFF	Montant	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	110	1630€	189	-79	172 %	93 %

Belle saison (+40%) grâce au travail de terrain de notre responsable pédagogique Madani FERHATI

#### 2.4 – Suivi des bourses Fafa Formation éducateurs

Aides fédérales apportées aux clubs ou aux stagiaires dans le cadre des formations ci-dessous :

Dans le cadre des bourses « Fafa Formation » c'est plus de 54.471 € versés aux clubs ou aux stagiaires normands par la F.F.F, avec la répartition ci-dessous pour 71 dossiers:

Formations	BEF	BEF App	BMF	BMF app	VAE	REF
Stagiaires	9	2	26	20	1	13
Subventions	9 059 €	1 352 €	18 326 €	15 720 €	101 €	9 913 €
Subv moyennes	1 006,56 €	676,00 €	704,85 €	786,00 €	101,00 €	762,54 €

Educateurs - FIA - PFFD  
Saison 2023 / 2024

Nom de la formation	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Garçons	Filles
AF - Arbitrage	14	14	9	5
AF FUTSAL	15	13	5	8
AF - Pratique féminine	67	65	28	37
Certifications CFF1 - CFF2 - CFF3	104	95	94	1
CFI - Seniors	95	83	79	4
CFI - U10-U13	248	217	198	19
CFI - U14-U19	182	158	150	8
CFI - U6-U9	266	229	195	34
CFI Futsal U13-U15	8	8	8	0
FPC Régional - Niveau 4 et 9	129	125	120	5
CFI BEACH SOCCER	4	4	4	0
Module CFI Pré Physique U9/U15-Séniors	15	15	12	3
CFI GARDIEN DE BUT	72	69	67	2
<b>TOTAL EDUCATEURS</b>	<b>1219</b>	<b>1095</b>	<b>969</b>	<b>126</b>
Nom de la formation	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Garçons	Filles
TOTAL ARBITRES (FIA)	380	353	326	27
Nom de la formation	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Garçons	Filles
TOTAL DIRIGEANTS (PFFD)	210	184	151	33

### 2.5 – Suivi des objectifs 2023/24

- Baisse des stagiaires en formation « éducateur » qui s'explique par la mise en place des nouvelles formations.
- Forte progression du nombre d'arbitres formés (+20%)

### 2.6 – Evolution des formations

- Mise en place du nouveau BEF et du BMF suite au retour de France Compétences sur le manque d'employabilité de nos formations professionnelles.
- Au niveau de l'arbitrage, une FIA sur l'arbitre assistant sera prochainement proposée.
- Mise en place d'une nouvelle organisation pour la formation des dirigeants « Tout Terrain ».

## 3 – FAFA Emploi et Dispositif 1000 emplois

### 3.1 – FAFA Emploi

A partir de cette saison, la Commission a récupéré le suivi et validation des dossiers FAFA Emploi. Pour la saison 2024/2025, la LFN disposait de 7 postes ETP. L'ensemble des dossiers validés concerne l'embauche d'un responsable sportif.

Ce dispositif sera de nouveau présenté aux stagiaires en formation professionnelle durant la saison.

### 3.2 – Dispositif 1000 emplois

Le dispositif « 1000 emplois socio sportifs » visait à soutenir 1000 clubs sportifs souhaitant s'engager dans la création d'un poste d'éducateur socio sportif (recrutement ou mobilisation d'un emploi existant). Ces 1000 postes étaient à répartir entre les différentes fédérations sportives sur l'ensemble du territoire national. Pour le football normand, l'ANS a validé les dossiers de 6 clubs.

## 4 – Projets de la commission 2024-2025

---

### 4.1 – Communication

- Création du logo IR2F (projet non abouti cette saison)
- Améliorer la communication vers les districts, les clubs

### 4.2 – Suivi financier, administratif, organisationnel

- Améliorer l'offre des formations pour nos dirigeants avec la mise en place de « Tout Terrain »
- Eviter les annulations des formations prioritaires notamment (recyclage, futsal, salariés...)
- Améliorer le taux de remplissage des formations
- Tendre vers l'équilibre budgétaire en appliquant les consignes organisationnelles de la FFF

### 4.3 – Coordination de l'IR2F

- Réflexion sur la mise en place de la compétence emploi au sein de l'IR2F
- Accentuer la coordination des actions entre arbitres/éducateurs/dirigeants
- Organisation de séminaires IR2F

### 4.4 – Zoom sur « Tout Terrain »

#### ▪ LE PARCOURS DE FORMATION DES ACTEURS DU CLUB

Ces formations qui sont disponibles en présentiel et en visioconférence selon les sujets abordés sont proposées par les Instituts Régionaux de Formation et ont vocation de permettre à tous les acteurs du club, dirigeants, bénévoles, arbitres, éducateurs et parents de licenciés, d'acquérir de nouvelles compétences, leur transmettre de nouveaux outils et surtout les conforter dans leurs missions. Les formations répondent à une approche pédagogique ludique et participative permettant de nombreux échanges entre les participants qui deviennent acteurs de leurs formations !

Avec l'évolution des méthodes d'enseignement et afin de permettre à tous d'accéder aux formations essentielles, de nouvelles formations sont disponibles gratuitement sous format eLearning.

18 modules répartis en 3 thématiques à retrouver sur le site de la FFF : [Tout Terrain \(fff.fr\)](http://toutterrain.fff.fr)